

Révision de la Charte

Elaboration du diagnostic Evaluation de la mise en œuvre de la charte

Comité de coordination
technique n°1

5 juillet 2022



Programme de la journée

- 9h30 - 10h – Introduction et objectifs
- 10h - 12h - **Temps 1 : Principaux enseignements de l'évaluation**
- 12h - 13h30 - **Pause déjeuner**
- 13h30 - 16h - **Temps 2 : Principaux éléments du diagnostic**
- 16h - 16h30 - **Temps 3 : Transversalités et interactions**
- 16h30 - 16h45 - Clôture de la journée



Introduction et objectifs



Notre groupement



Fabienne Theuriau



Sophie Christ



Xavier Bonin



Edouard Mari



Elsa Calvi



Marion Chevalier



→ **Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la révision de la Charte du PNR :**

- Réalisation des études préalables (diagnostic, évaluation)
- Appui à l'élaboration du projet de charte 2026-2041
- Coordination, articulation avec les missions complémentaires (carnet de paysages, concertation grand public)



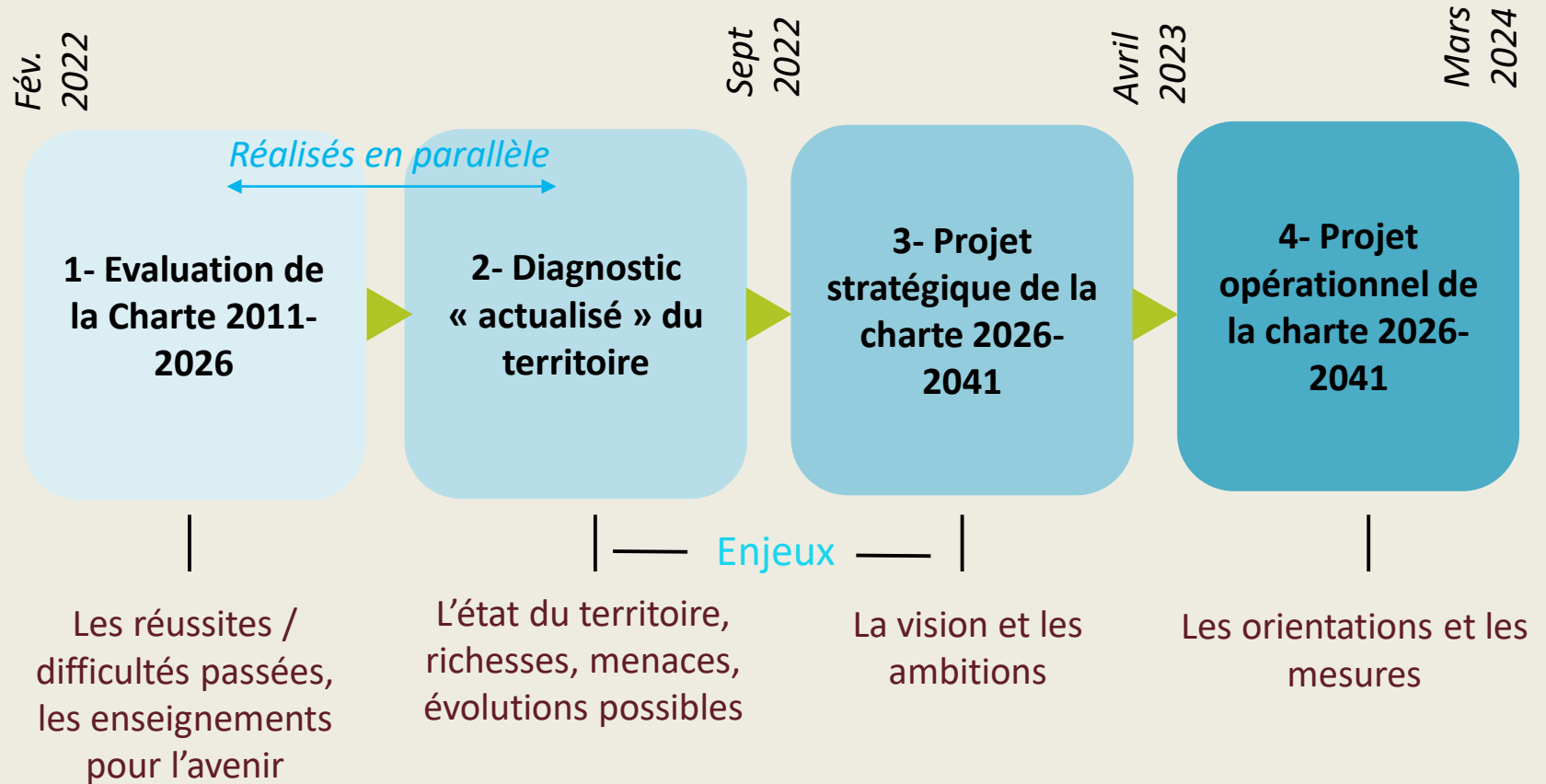
Le périmètre de révision de la charte

191 communes (+8%)
353 815 ha (+7%)
113 945 habitants (+13%)

- 11 EPCI actuels
- 3 nouveaux EPCI
- Région AURA
- Départements actuels: 63, 43, 42
- 1 nouveau Département : 03



Les grandes étapes de la révision



Groupement



Equipe du Parc

Les instances de travail et de décision

Instances de suivi/pilotage

Comité de pilotage
dont bureau syndical

Comité de
coordination
technique

Instance de validation

Comité syndical

Instances de travail avec les partenaires

Ateliers thématiques
(partenaires techniques)

Ateliers
institutionnels
(partenaires techniques
EPCI)

Ateliers territoriaux
(élus)

Groupes projets
(partenaires techniques
en phase rédaction
charte)



Le comité de coordination technique (CCT)

Rôle du CCT [extrait CdC] :

- Suivre et piloter les travaux des bureaux d'études
- Examiner de manière approfondies les différentes versions des documents avant validation par le comité de pilotage
- Animer le dispositif territorial et les relations avec les différents partenaires impliqués

Composition du CCT :

- SMPNRLF : Directeur, directeur adjoint, CM révision, responsables pôles
- Région, DREAL, Départements
- EPCI
- Conseil scientifique



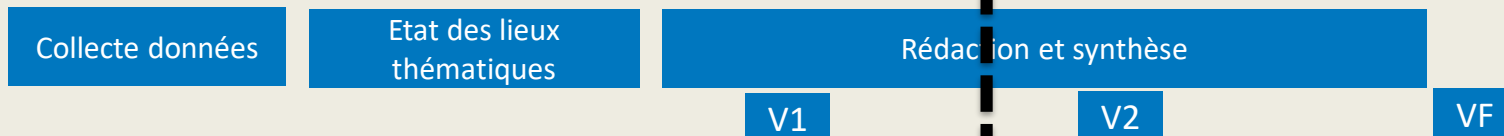
Objectifs du COTEC n°1

- ➔ Faire état de l'avancement de la démarche
- ➔ Partager les résultats de l'évaluation
- ➔ Partager les éléments du diagnostic
- ➔ Identifier les problématiques majeures à aborder dans la prochaine charte




Calendrier des études préalables

Diagnostic





Evaluation




 Entretiens équipe, partenaires, élus

 Séminaire Equipe Parc

 Ateliers thématiques

 Groupes focus évaluation

 Atelier institutionnel

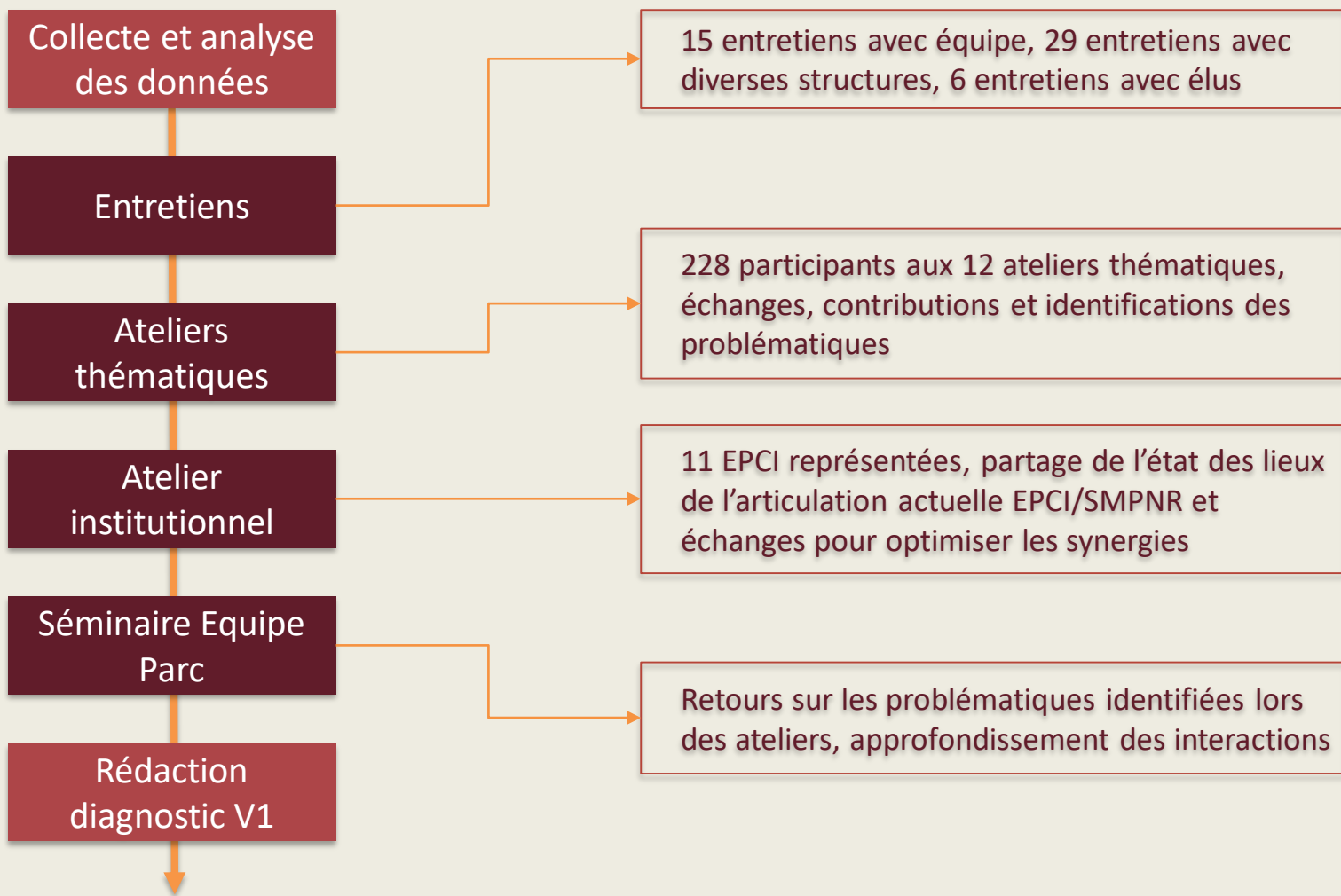
 Comité coordination technique

 Comité pilotage

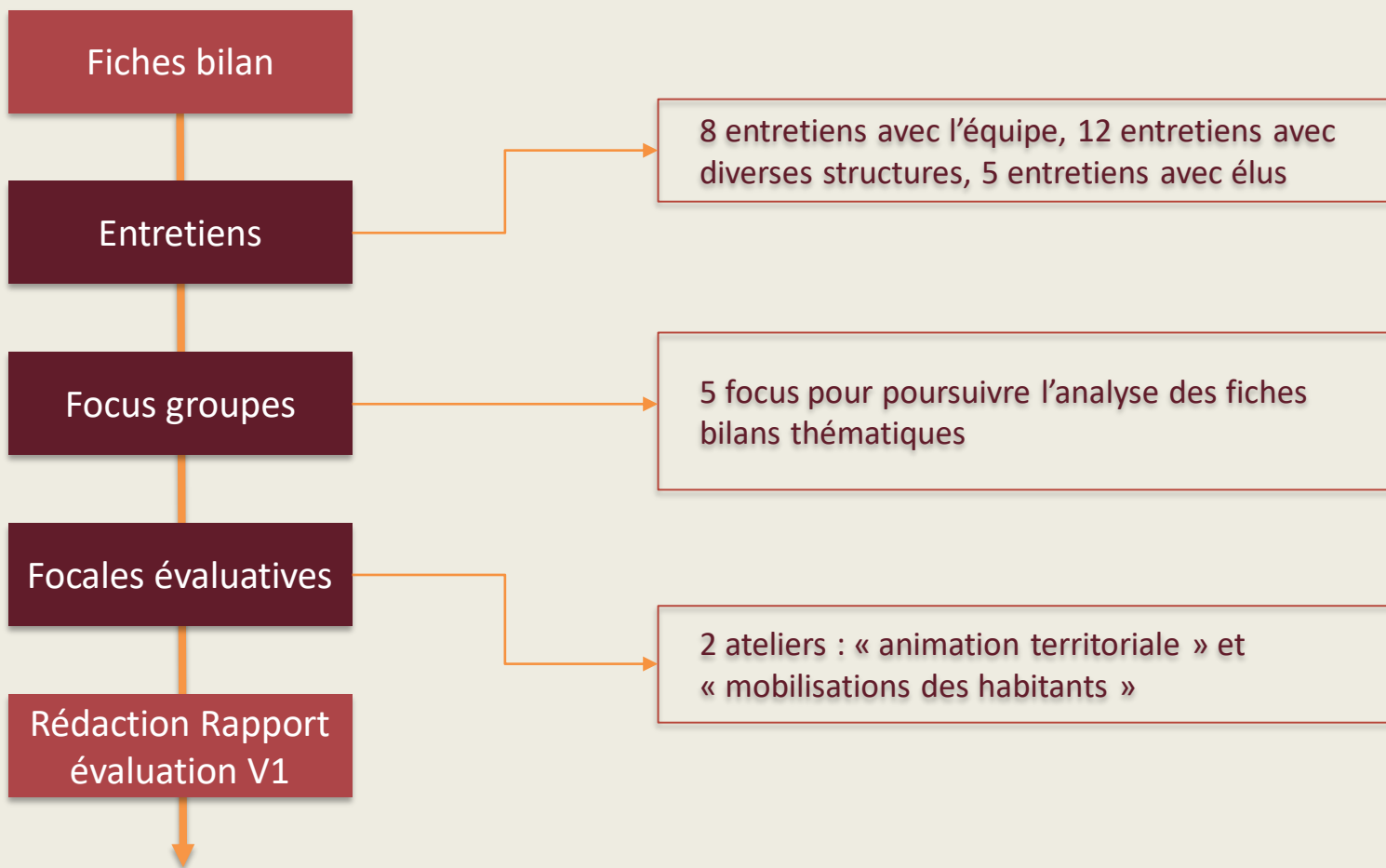
 Ateliers territoriaux



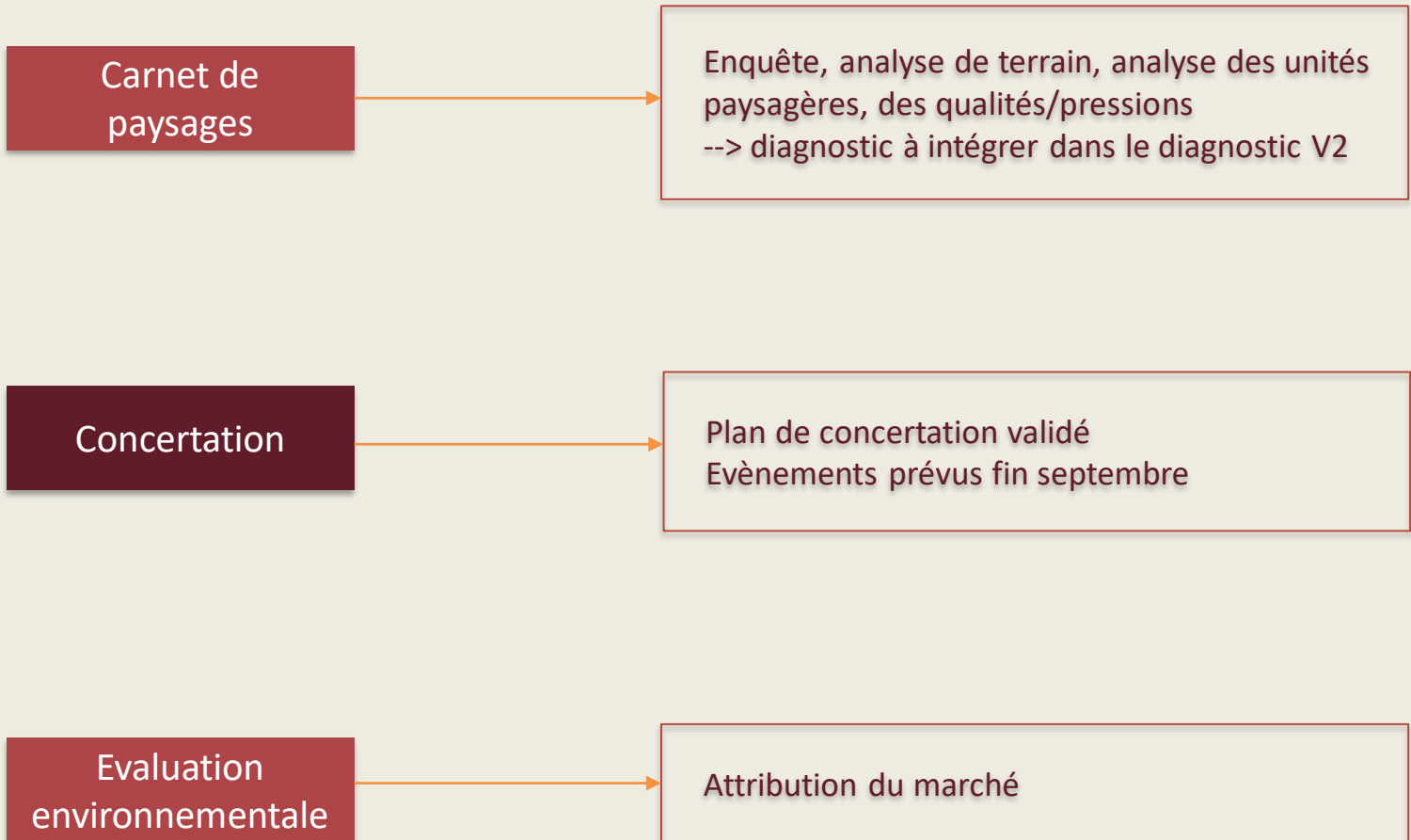
Ce qui a été réalisé ... dans le cadre du diagnostic



Ce qui a été réalisé ... dans le cadre de l'évaluation



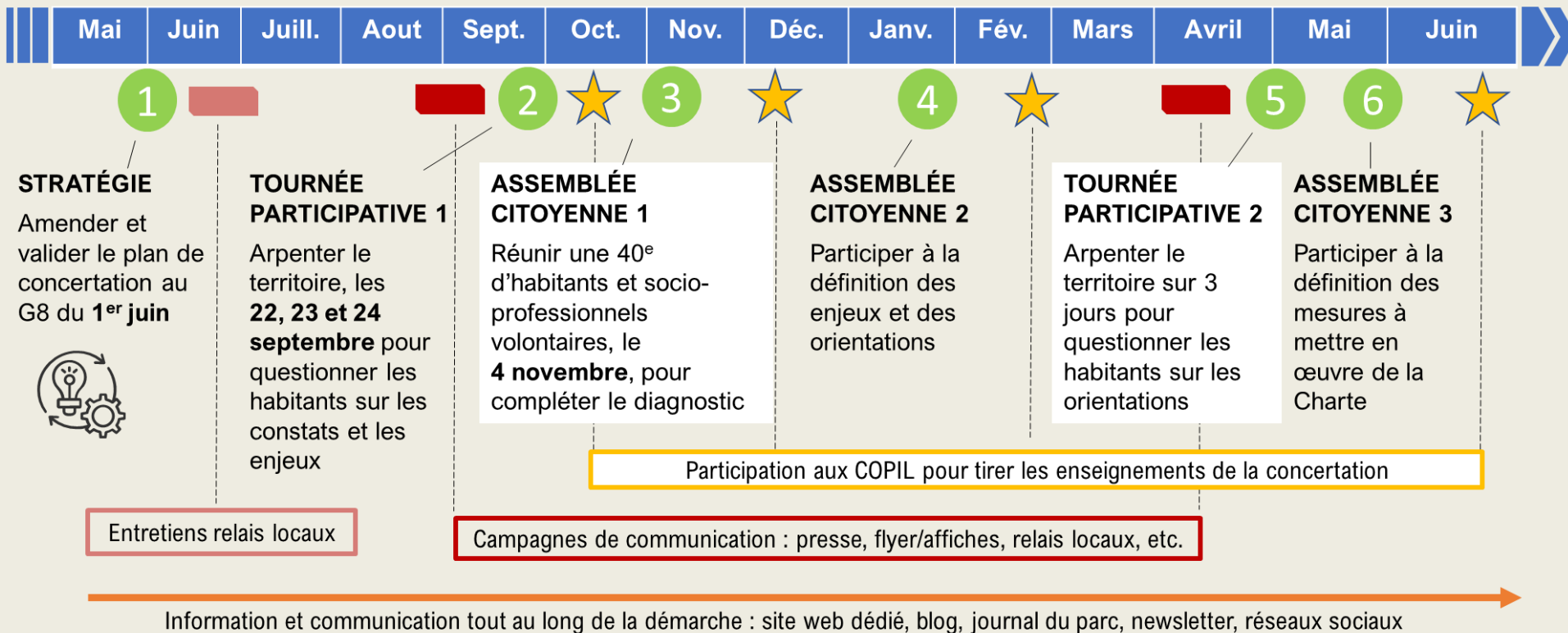
Ce qui a été réalisé ... en parallèle



Plan de concertation Grand Public

2022

2023



Publics concernés

- Les habitants des communes envisagées pour la nouvelle charte ;
- Les acteurs locaux et associations ;
- Les élus locaux non impliqués dans les instances dédiées à la révision de la Charte.



Séquence questions/réponses



Temps 1

Evaluation de la mise en œuvre de la charte 2011-2023



Retours sur la démarche de bilan évaluatif



- **Objectif : Porter un regard rétrospectif sur la période de mise en œuvre de la Charte**
- **Mettre en exergue les résultats phares de la charte sur l'évolution du territoire**
- **Tirer des enseignements sur l'action du syndicat mixte et des signataires pour valoriser certaines dispositions, et si besoin, les réadapter**
- **Une démarche « sincère », basée sur des faits et opinions, ces dernières relevant de l'interne et de l'externe**
- **Une démarche qui s'appuie sur les bilans réalisés par le Parc**
- **Une charte et une amplitude d'action qui rend difficile la mesure des impacts et l'analyse de contribution (en quoi le changement observé est-il dû à l'action du Parc ?)**
- **Une démarche ouverte qui permet de faire remonter des regrets/critiques et des propositions pour l'avenir**



#1 RÔLE DU PARC (1/2)

↘ Un rôle conforté et légitimé, soutenu par une évolution du positionnement du Syndicat Mixte



La dernière période s'est ouverte avec cette façon d'utiliser le Syndicat Mixte à la carte. Plutôt que d'empiler les Syndicats Mixtes sur un même territoire, ou sur des territoires voisins, on s'est dit simplifions les choses et utilisons un Syndicat Mixte unique pour lui assigner des objets. Ça fluidifie le fonctionnement, avec un VP du Parc aussi Président de la formation SCoT par exemple. Les dialogues sont facilités.



- **Une « identité » du Parc fondée autour de 4 générations d'approches :**
 - Une approche résolument centrée sur le développement économique et social, pour répondre à l'ensemble des besoins qui se font jour sur un territoire à (re)vitaliser
 - Une approche plaçant le partenariat au cœur, pour assister les collectivités dans la définition de leurs stratégies et projets, et faciliter les interactions en vue d'une cohérence d'intervention
 - Un positionnement du SM du Parc comme une « boîte à outils » disponible pour les collectivités à même de s'en saisir, au gré de leurs besoins d'ingénierie
 - Un positionnement du SM du Parc comme expert, intervenant davantage comme une ressource sur des sujets ciblés et moins comme une « boîte à outils d'ensemble » avec une capacité à innover largement mobilisée
- **Une approche pluridisciplinaire du Parc qui marque toujours sa spécificité**

#1 RÔLE DU PARC (2/2)

↘ **Un Syndicat Mixte du Parc à la fois structure de conseil et locomotive pour la mise en place de démarches innovantes**



On se doit d'innover car on est dans un Parc. On sent ce sentiment de « on doit faire mieux, et être dans l'expérimentation ». Quand on a des remarques d'habitants, c'est souvent : « Comment ça se fait qu'on ait encore une décharge dans un Parc ? » On a une obligation morale d'être plus qualitatif. Idem pour les partenaires : « On vous accompagne, car vous êtes Parc ! Et on aimerait que ça fonctionne ailleurs. » Quand on parle du LF, c'est connu. Les actions on fait leurs preuves.



- **Une prise de compétences additionnelles initiée dans la présente Charte comme premier révélateur d'une montée en ingénierie avec 5 formations du qui co-existent (Charte, SAGE Dore, SCoT, Grand cycle de l'eau, affaires d'intérêt commun)**
- **Une vocation « expérimentale » du Parc, soutenue, reconnue et exploitée à plein sur la durée de la mise en œuvre de la Charte : un Parc démonstrateur, qui donne l'exemple**
- **Un écosystème de partenaires riche, mobilisé au gré des sujets traités et opportunités de collaboration pour mettre en œuvre les ambitions de la Charte :**
 - Des conventions nombreuses, sans nécessairement être toutes « actives »
 - Des attendus du comité scientifique à préciser ?
- **Une culture des réseaux plus ténue sur la période**
 - Un Parc plus distant du volet « animation » qui prévalait
 - Un volet coopération lui aussi moins mobilisé

#2 GOUVERNANCE DU PARC (1/3)

↘ Une gouvernance revisitée par le fonctionnement à la carte du Syndicat Mixte du Parc et les évolutions institutionnelles



Il y a eu un vrai bouleversement de la loi NOTRE, avec l'impression de perdre nos interlocuteurs le temps qu'ils se réorganisent.

Il y a eu un temps de flottement. Ils étaient sur leurs projets de territoire.. On a senti la même chose avec la fusion des deux Régions. Ça a pesé dans la Charte qui se termine. Car il faut retrouver des modes de fonctionnement ensemble. Ce n'est pas toujours fluide et lisible.



- **Le renouvellement des mandats et des réformes territoriales venus percuter l'animation territoriale** : un maillon fragilisé qu'est l'EPCI au niveau local et des partenaires institutionnels plus distants au niveau supra territorial
- **Une réadaptation des instances initialement prévues dans la gouvernance, pour organiser « autrement » le dialogue avec les collectivités signataires**
 - Un comité syndical instance de décisions, un bureau ponctuellement réuni
 - Une assemblée générale réunie sous plusieurs formules, avant d'avoir été abandonnée
 - Avec les communes, une approche « sur mesure » et plus « individuelle » qui a pris le pas sur l'approche collective
 - Une conférence territoriale remplacée par un G8 élargi et un dialogue technique via le RALF
 - Des instances qui n'existent plus : conférence générale des partenaires et comité des partenaires financeurs
- **L'informel a pris le pas sur le protocolaire dans le cadre d'espaces permettant moins le dialogue « entre » qu'« avec » les signataires**

#2 GOUVERNANCE DU PARC (2/3)

↘ Un « effacement » du rôle de relais auparavant exercé par les anciens EPCI dans le lien Parc – communes



On a des bonnes relations avec les services techniques, mais pas de dialogue avec le niveau politique. Est-ce que le parc existe dans l'esprit de ces élus-là ? Ça dépend des outils, des compétences à la carte. Avec les départements et la région, on est dépendant d'échanges techniques mais quand c'est hors convention, projet... C'est en silo thématique.



- **Un dialogue par sujet d'intérêt qui prédomine avec plusieurs configurations d'appartenance des EPCI au Parc en fonction :**
 - De facilités géographiques distinctes
 - De contextes territoriaux divers nécessitent de « raccrocher » par des entrées thématiques spécifiques
 - Des formations auxquelles adhèrent ou non les EPCI
 - De ressources en ingénierie disparates selon les EPCI
 - De compréhensions différentes de l'intérêt du Parc, entretenues par des usages distincts du Syndicat Mixte
- **Différentes postures pour interférer avec les infra-territoires, tel un jeu d'équilibriste, pour s'adapter aux besoins locaux dans le cadre d'une approche « par le bas ».**
- **Des liens distendus avec les autres signataires institutionnels corroborés à une réduction des contributions statutaires**
 - Un dialogue essentiellement technique et personne-dépendant
 - Un engagement qui n'est plus que financier ?

#2 GOUVERNANCE DU PARC (3/3)

↘ Une perte de vision stratégique globale du Parc



Avant le Parc allait sur les projets de territoire, et il y a avait des discussions entre Pays, comcom, région sur les priorités, et la région qui gardait la priorité sur la Charte du parc. Ce qu'on a tout à fait perdu. Les EPCI ne fonctionnent plus en projets de territoire aujourd'hui. Toutes les politiques sont devenues très sectorielles (politique de l'eau, urbanisme, centres-bourgs), ce qui fonctionne bien car bonne organisation mais on a perdu le sentiment de projet.



- **Un SM du Parc davantage « expert » avec une intervention plus structurée et concentrée autour d'un panel de solutions disponibles pour appuyer les collectivités...**
 - Des collectivités convaincues de l'intérêt de l'ingénierie dont certaines tendent à le percevoir comme « un prestataire de services » disponible voire « faire à la place » en particulier sur les « compétences reprises » par le Parc
 - Une confiance accordée au SM, mais une relative autonomie ?
- **... que comme un « animateur », avec une capacité moindre à associer et fédérer les élus dans le portage du Parc et la vie de la mise en œuvre de la Charte au-delà du cercle du G8**
 - Un besoin de convaincre de l'intérêt du rôle du Parc qui semble supplanter le besoin d'animer, associer, rassembler et cultiver le sentiment d'appartenance du Parc et l'identité Livradois-Forez
 - Une vision séquencée et thématifiée semble prévaloir sur la stratégie et la culture du « bien commun » Parc
- **Un « socle » fragilisé par la perte de vision territoriale des signataires ?**

#3 LISIBILITE DU PARC (1/2)

↘ Une lisibilité de l'action du Parc qui gagne encore à être améliorée, malgré des efforts de sensibilisation et communication sur la période



Ça complique, car on a mis plusieurs années à faire comprendre ce que c'est. C'est acquis par les délégués, mais pas par les 200 maires. Ça brouille. Les limites du Parc n'étaient pas connues avant, et ça l'est encore moins aujourd'hui. Selon qu'on intervient au titre du SCOT, du LEADER, du bassin versant... Les gens demandent est ce que je suis dedans ou pas. On a beau faire des belles cartes, c'est pas facile de se repérer. Il y a une gymnastique intellectuelle derrière.



- **Du côté des signataires, une lisibilité de l'intervention et des missions du Parc influencée par l'implantation géographique au sein du territoire**
 - Des confusions alimentées par la complexification des périmètres d'interventions avec les différentes formations
- **Une communication démultipliée par plusieurs « supports » pour améliorer la diffusion de la connaissance du Parc et sensibiliser à sa préservation**
 - Un développement facilité par l'essor du numérique, permettant de toucher un spectre plus large de publics
 - Une connaissance du Parc qui semble s'être améliorée ces 10 dernières années avec un travail par ailleurs porté par la Maison du Tourisme sur l'identité Livradois-Forez, qui infuse
 - Pourtant, encore une difficulté à attribuer les actions mises en place au Parc et à ses partenaires

#3 LISIBILITE DU PARC (2/2)

- ↘ Une Charte de qualité, guide pour l'action du Syndicat Mixte du Parc mais peu dans le viseur des signataires



Aujourd'hui, les élus des communes n'ont pas lu la Charte dans son ensemble, ils en connaissent vaguement les objectifs peut-être : la Charte est trop technique, trop précise, trop longue, ce n'est pas un document sur lequel ils s'appuient.



- Une Charte repère pour le SM du Parc, qui a bien vieilli, avec une notion de « frugalité » connue et fil rouge ...
- ... mais moins appropriée et appropriable par les collectivités du territoire
 - Une Charte perçue comme « le document du SM du Parc » dont l'atteinte des objectifs reste de leur responsabilité uniquement
 - Une certaine opacité de la Charte pour certains élus, par son format et sa dite complexité (longueur du document, technicité des objectifs, engagements des EPCI et communes peu précis), malgré le résumé produit
- Un document globalement méconnu de la population du territoire
- Une charte qui a su évoluer avec les nouvelles prérogatives et compétences

#4 COHERENCE & PERTINENCE DES ACTIONS (1/3)



Une intervention équilibrée en termes de « sujets » investis, mais moins de territoires couverts



« Il y a une dimension de laboratoire et le Parc peut donner des idées, impulser, démontrer que c'est possible. On a réussi à installer un maraicher bio ! Par ex. on a déclassé une zone artisanale, et on a sanctuarisé en classant ça en zone de jardin. »

« C'est un cercle vicieux qui n'est pas bon : même les territoires ne font plus leur propre projet de territoire mais réfléchissent en fonction des subventions. Ça fait un gros manque de cohérence sur le territoire. »



- **Des actions démultipliées couvrant l'ensemble des ambitions de la Charte, et dépassées pour certains objectifs fixés**
 - Des dimensions qui se démarquent (urbanisme, alimentation...)
 - Plus rarement, des objectifs qui étaient trop ambitieux et parfois non atteints faute de moyens suffisants (énergie, culture...)
- **Un périmètre géographique en mouvance qui interroge les moyens de « fédérer » les collectivités locales et équilibrer la mise en œuvre des actions**
- **Des interventions plus cohérentes et pertinentes, soutenues par l'ingénierie du SM du Parc et ses partenaires, qui encouragent les collectivités au changement de pratiques**
 - Des études nombreuses améliorant la connaissance
 - Une vision d'ensemble allant d'actions stratégiques à plus opérationnelles
- **Le risque d'une discontinuité de l'intervention, avec le développement d'une logique d'AAP qui pourrait conduire à se concentrer sur certains sujets soutenus**

#4 COHERENCE & PERTINENCE DES ACTIONS (2/3)



Des actions emblématiques, sur lesquelles le Parc est bien repéré



Ce qui est spécifique au SAGE Dore, c'est la gouvernance. Ce travail a pris du temps, mais apporte des fruits sur la confiance. On a une bonne implication et des interventions dans le comité syndical. C'est en train d'irriguer l'implication des maires sur la politique de l'eau.. L'eau est davantage une priorité désormais dans la tête des élus. Sur l'aspect quantité d'abord, mais la qualité vient. Par ex. ils portent un intérêt autour des zones humides, des tourbières.



- **L'urbanisme rural et le travail sur les centres-bourgs, largement identifié et valorisé tant par les élus que les partenaires**
 - La sensibilisation et la formation des collectivités aux questions techniques des documents d'urbanisme
 - La production d'interconnaissance entre les collectivités participantes
 - Le développement d'une vision commune des attendus
- **Au-delà des objectifs de la Charte, une prise de compétences SCOT, grand cycle de l'eau et GEMAPI assez inédite**
- **La Maison du tourisme, l'aboutissement de la structuration d'une politique réussie, bien que n'ayant pas suscité l'adhésion de l'ensemble des collectivités à l'origine**
- **L'impulsion d'un projet innovant, le PAT, amenant une réflexion sur l'alimentation non prévue à l'origine dans la Charte**

#4 COHERENCE & PERTINENCE DES ACTIONS (3/3)



Des sujets moins couverts sur la période ou catalyseurs de divergences



« On a beaucoup travaillé sur la question de la biodiversité, sur la faune et la flore pour la forêt, mais le territoire et le paysage en ont un peu pâti, sur ce volet on s'est un peu trompé »

« Aujourd'hui, on est sur des métiers hyper techniques. Alors qu'avant le Syndicat Mixte était plus avant animateur-stratégique. On a perdu la vision transversale et stratégique de la vision générale du parc. »



- Des objectifs relatifs au développement des énergies renouvelables non remplis mais qui ont vu naître des projets et idées nouvelles
- Le volet culture, hors des priorités d'intervention du Parc
- Les volets paysage et patrimoine, deux sujets transversaux soumis aux différentes prises de position sur les thématiques concernées
- Une tendance à la segmentation des sujets, qui tend à freiner la transversalité de l'action du Syndicat Mixte du Parc

Séquence questions/réponses



AXE 1. UN SOCLE PATRIMONIAL FACTEUR D'APPARTENANCE

1.1. Maintenir la biodiversité et diversifier les habitats naturels

PEPITES

EFFETS POSITIFS ET ELEMENTS DE SATISFACTION



PEPINS

DÉCEPTIONS, LIMITES, DIFFICULTÉS

- Mobilisation des habitants et réseaux engagés dans le cadre de l'observatoire participatif de la biodiversité
- Diffusion des connaissances naturalistes
- Partenariats renforcés via le Contrat Vert et Bleu
- Travail sur l'éducation à l'environnement et au développement durable
- Accompagnement eau et biodiversité via le dispositif collectif « Dore, J'adore »
- Kit biodiversité auprès des communes
- Un élargissement de la superficie de sites protégés et/ou classés (NATURA 2000 ou le RNR du lac Malaguet)

- Approche de la biodiversité encore développée en « tant que telle »
- Confusions dans les capacités et champs d'intervention du Syndicat Mixte du Parc (PNR/Parc national)
- Gouvernance resserrée sur l'institutionnel et sentiment reproché d'associer insuffisamment les habitants
- Interpellation et utilisation hétérogène de l'accompagnement du SM du Parc par les EPCI
- Des EPCI qui ne relaient pas ou peu les connaissances acquises et actions menées par le SM du Parc et s'investissent peu en propre
- Dichotomie relevée entre l'ambition d'être Territoire Engagé pour la Nature et le peu de lisibilité et moyens dédiés à ce dispositif



AXE 1. UN SOCLE PATRIMONIAL FACTEUR D'APPARTENANCE

1.2. Construire les paysages de demain

PEPITES

EFFETS POSITIFS ET ELEMENTS DE SATISFACTION



PEPINS

DÉCEPTIONS, LIMITES, DIFFICULTÉS

- Mise en œuvre des Ateliers de Paysage
- Valorisation du haut lieu des Hautes Chaumes et projet d'extension du site protégé
- Plan de paysage de la vallée de la Dore avec implication des services des routes (travail sur les fiches procédures)
- Travail réalisé sur les silhouettes de bourgs et espaces publics, qui donne une armature en termes d'aménagement

- Des coupes rases et une absence d'entretien d'une partie du patrimoine bâti qui tendent à dégrader la qualité du paysage
- Méconnaissance globale des hauts lieux, et manque de prise en compte dans les documents d'urbanisme, à l'exception des Hautes Chaumes (illisibilité des ambitions entre « protection » et « valorisation »)
- L'observatoire photographique du paysage n'a pas été saisi et s'est appuyé sur les reproductions produites lors de la précédente charte.
- Manque de documents cadres structurant pour guider l'action du Parc
- Déficit de cohérence avec les communes et EPCI sur la signalétique et publicité
- Grand paysage délaissé



AXE 1. UN SOCLE PATRIMONIAL FACTEUR D'APPARTENANCE

1.3. Transmettre et investir les patrimoines culturels d'hier et d'aujourd'hui

PEPITES

EFFETS POSITIFS ET ELEMENTS DE SATISFACTION

- Inventaire du « petit patrimoine »
- Fiche TEN rédigée sur le bâti ancien et la densification du bâti
- Engagement des communes et EPCI, notamment l'ancien SIVOM d'Ambert (58 communes) dans des démarches d'inventaires portant sur le patrimoine immatériel (berger d'estives, tresse, chapelets...).
- Une acculturation au patrimoine bien ancrée sur le territoire
- Un travail en commun avec le GRETA (et un engagement des services de l'Etat, UDA, en cours de formalisation) pour répondre à l'enjeu de formation des artisans
- Un travail engagé sur la connaissance des matériaux (filière bois local)



PEPINS

DÉCEPTIONS, LIMITES, DIFFICULTÉS

- La mission sur le bâti (architecture) « en sommeil », reste à remettre sur la table.
- La mission de partage de la connaissance via un outil de diffusion n'a pas été remplie.
- Besoin de renforcer le partenariat avec l'Etat au travers de la DRAC ou le Conseil régional (service de l'inventaire) pour un meilleur partage et mise à disposition de la connaissance des patrimoines bâtimentaires spécifiques du territoire
- Faible soutien des partenaires sur le programme pluriannuel de valorisation des patrimoines immatériels de l'ancien SIVOM d'Ambert.
- Disparition des « construire en » avec la fusion des EPCI



AXE 2. UN « TERRITOIRE DE RESSOURCES » AU BENEFICE DES HABITANTS

2.1. Préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques par une gestion exemplaire

PEPITES

EFFETS POSITIFS ET ELEMENTS DE SATISFACTION



PEPINS

DÉCEPTIONS, LIMITES, DIFFICULTÉS

- Portage des Contrats territoriaux puis du Contrat Dore et du Contrat Vert et Bleu qui constitue un vrai atout pour mettre en cohérence les actions et travaux
- Amélioration conséquente des connaissances sur les milieux aquatiques acquise au cours de la période de la Charte.
- Gouvernance difficile à mettre en place au départ, qui a su s'organiser et crédibiliser l'action du Parc dans le portage de la compétence gestion du grand cycle de l'eau
- Partenariats intéressants avec les structures agricoles
- Elus référents sur les commissions locales qui assurent la mise en lien avec les autres territoires hors SAGE Dore
- Une équipe en régie dédiée pour assurer une partie des travaux de restauration/gestion en interne
- Animation transversale en cours, dans le cadre du réseau « Dore J'adore »

- Refus préfectoral de reconnaître les ZHIEP et les sites pré-identifiés par le SAGE
- Périmètre du Parc qui ne permet pas de suivre l'action au-delà du bassin versant de la Dore et une lisibilité faible des démarches réalisées par ailleurs.
- Périmètres distincts entre EPCI / contrats territoriaux pouvant occasionner des difficultés
- Une cohérence des interventions et actions entre petit et grand cycle de l'eau qui nécessite d'être améliorée, par davantage de coopération entre animateurs (et notamment sites gérés par l'Etat)
- Un clivage nord/sud encore palpable et des EPCI qui peinent encore à raisonner à l'échelle bassin versant, pour faire jouer les solidarités.
- Des élus référents sur les commissions locales qui assurent la mise en lien avec les autres territoires hors SAGE Dore de manière disparate
- Faible capacité à intervenir hors programme Contrats (mode projet limité)



AXE 2. UN « TERRITOIRE DE RESSOURCES » AU BENEFICE DES HABITANTS

2.2. Promouvoir et développer une gestion durable de la forêt

PEPITES

EFFETS POSITIFS ET ELEMENTS DE SATISFACTION

- Vision multifonctionnelle de la forêt installée
- Prise de conscience progressive des acteurs de l'amont forestier et des pouvoirs publics sur l'impact des changements climatiques sur la forêt
- Participation du SM du Parc au regroupement des propriétaires par le biais d'associations de propriétaires
- « Mode opératoire voirie » : un exemple concluant d'expérimentation multipartenariale et concertée
- Principe de « gestion » de la forêt globalement acquis des acteurs de la filière
- Actions expérimentales menées (parcelles en sapinières et réintroduction d'essences plus adaptées aux futures conditions, travail sur les zones humides...).



PEPINS

DÉCEPTIONS, LIMITES, DIFFICULTÉS

- Des difficultés à intervenir sur la valorisation locale des produits bois, malgré des financements disponibles compte tenu par ailleurs, d'un contexte de fermeture des petites scieries pour lesquelles la transmission à des repreneurs ne s'est pas faite.
- Tensions palpables au sein des acteurs de la filière sur les pratiques de gestion et de mobilisation de la ressource
- Définition peu précise de la « gestion forestière durable » dans la Charte du Parc
- Diffusion encore trop limitée des connaissances sur la conduite de plantations en mélange
- Parcellaire morcelé et difficulté du Parc à intervenir sur le foncier forestier
- Sujet peu investi par les collectivités



AXE 2. UN « TERRITOIRE DE RESSOURCES » AU BENEFICE DES HABITANTS

2.3. Encourager des pratiques agricoles saines favorables à une gestion durable des ressources

PEPITES

EFFETS POSITIFS ET ELEMENTS DE SATISFACTION

- Des actions mises en place dépassant les objectifs affichés initialement dans la Charte et nouveaux sujets
- Diffusion de la connaissance en vue d'orienter l'agriculture vers des pratiques plus soutenables
- Une montée en expertise du Syndicat Mixte du Parc, qui s'est outillé et a évolué dans l'appui à la mise en place de démarches structurantes
- Réflexion portée sur les circuits de proximité
- Une structuration du réseau des conseillers agricoles
- Un travail du SM du Parc reconnu sur les estives, à l'appui d'une diversité de dispositifs.



PEPINS

DÉCEPTIONS, LIMITES, DIFFICULTÉS

- Une fonction « accompagnement » du Syndicat Mixte du Parc qui a disparue avec le Réseau Agricole et une posture davantage d'accueil désormais, qui ne permet plus de répondre aux sollicitations sur le foncier.
- De fait, un enjeu à assurer les installations / transmissions et anticiper les cessations d'activités dans le cadre d'un outil de veille foncière
- Des partenariats qui pour certains, sont formalisés par des conventions mais restent peu fonctionnels sur le fond (difficultés de partage, de travail commun)
- Des approches différentes de l'agriculture de demain qui peuvent freiner la mise en place d'actions partenariales communes
- Pas de conseil sur la question de la structuration des filières, malgré les besoins



AXE 2. UN « TERRITOIRE DE RESSOURCES » AU BENEFICE DES HABITANTS

2.4. Développer un tourisme durable de nature et de patrimoines, fondé sur des rencontres

PEPITES

EFFETS POSITIFS ET ELEMENTS DE SATISFACTION



PEPINS

DÉCEPTIONS, LIMITES, DIFFICULTÉS

- Structuration et organisation des missions de la MDT
- Forte coopération avec les EPCI dans le cadre de l'office de tourisme
- Intérêt grandissant des acteurs touristiques locaux (positionnement durable, attachement à la destination LF)
- Travail sur la destination touristique
- Objectif dépassé sur le volet promotion du Parc
- Un travail sur le positionnement de l'offre touristique « nature » avec un prisme sur la randonnée et les sports de pleine nature

- Périmètre différent de celui du Parc amenant des liens plus distendus avec les EPCI non membres
- Animation et coordination difficile d'une stratégie de développement de tourisme durable avec les collectivités locales
- Décalage plausible entre la promesse vendue d'expériences intéressantes à vivre sur le territoire et la réalité du dimensionnement de l'offre
- Moyens limites pour animer la politique de la Marque Valeurs Parc
- Inclusion des prestataires pour faire la promotion du Parc n'est pas forcément identifié dans la Charte
- Moyens apparaissent limités pour animer la politique de la Marque Valeurs Parc



AXE 2. UN « TERRITOIRE DE RESSOURCES » AU BENEFICE DES HABITANTS

↘ 2.5. Valoriser les ressources en énergies renouvelables

PEPITES

EFFETS POSITIFS ET ELEMENTS DE SATISFACTION

- Partenariat efficient avec l'ADHUME
- SCIC Toi et Toits, qui s'est développée et autonomisée
- Mise en place de la SEM Eole-Lien du Livradois-Forez, bien que n'ayant pu aboutir dans la réalisation de 5 éoliennes, était une initiative intéressante et innovante sur le territoire



PEPINS

DÉCEPTIONS, LIMITES, DIFFICULTÉS

- Objectif trop ambitieux de faire du bois la première ressource d'énergie
- Implication très conséquente du Syndicat Mixte du Parc dans la SAEML
- Sujets de transition énergétique et plus largement de l'impact sur les paysages peu pris en compte
- Sur les effluents d'élevage, des installations de méthanisation sont en fonctionnement sur le territoire et le peu de projets identifiés par ailleurs, peinent à avancer
- Peu d'opérateurs intervenant sur les ENR
- Compatibilité des équipements de production d'ENR qui peut être délicate dans un Parc, compte tenu de l'impact de certains équipements sur la biodiversité et le paysage



AXE 3. DES PRATIQUES PLUS DURABLES POUR UNE « AUTRE VIE »

3.1. Impliquer les entreprises dans plus de performance environnementale et sociale

PEPITES

EFFETS POSITIFS ET ELEMENTS DE SATISFACTION



PEPINS

DÉCEPTIONS, LIMITES, DIFFICULTÉS

- Accompagnement à la création d'activités dans le cadre du Réseau Entreprendre en Livradois-Forez qui constitue une mission historique et structurée
- Important travail mené sur la RSE
- Partenariat fort avec l'Agence régionale de développement des territoires d'Auvergne (ARDTA) pour la promotion territoriale et l'accueil d'entreprises
- Engagement dans une démarche de valorisation d'ensemble (soutenue par les entreprises) sous le prisme du « marketing territorial »
- Ouverture progressive à l'ESS
- Réflexion engagée sur le maillage commercial à travers le SCoT Livradois-Forez
- Un parc intervenu en logique de soutien au déploiement de TZCLD de Thiers
- Le réseau des capteurs d'initiatives avec des référents à l'accueil, dans lequel les acteurs se mobilisent pour valoriser l'entrepreneuriat commercial

- Difficulté à dépasser le cercle de dirigeants engagés dans le cadre de la RSE
- Baisse de l'ingénierie des chambres consulaires
- Actions limitées par la faiblesse du marché en matière de rénovation ou construction terre
- Marché de l'écoconstruction bois local complexe, et peu porteur
- Difficulté à financer les projets relevant de l'ESS
- Volet animation d'entreprises peu présent
- Une volonté de concentrer les financements LEADER dans les centres-bourgs qui n'a pas été suivie de financements supplémentaires des collectivités dans ces mêmes centralités
- Refonte de la stratégie régionale sur l'animation de l'offre du réseau d'entreprises, en faveur des très grandes entreprises



AXE 3. DES PRATIQUES PLUS DURABLES POUR UNE « AUTRE VIE »

➔ 3.2. Mettre en œuvre un urbanisme frugal en espace et en énergie

PEPITES

EFFETS POSITIFS ET ELEMENTS DE SATISFACTION



PEPINS

DÉCEPTIONS, LIMITES, DIFFICULTÉS

- Forte mobilisation des communes et une reconnaissance de l'expertise du SM sur l'ensemble des sujets qui touchent à l'urbanisme
- Atelier d'Urbanisme salué et signe d'un projet réussi : un outil dont se saisissent de plus en plus les collectivités signataires, ce qui permet la mise en œuvre de projets d'urbanisme de plus grande qualité
- Définition de l'armature urbaine du SCOT et des documents d'orientation économique
- Rôle des centralités qui est maintenant bien ancré sur le territoire
- Couverture du territoire par des documents d'urbanisme a bien avancé
- Renforcement du réseau d'experts
- Volet revitalisation des centres bourgs
- Programme POPSU sur l'identification et qualification de la vacance

- Le besoin de travailler sur l'habitat et le bâti très dégradé est toujours présent : le projet de SCIC à vocation de construction/réhabilitation en centres-bourgs n'ayant pas abouti et étant toujours en veille, il n'existe pas encore de solution pour répondre à ce besoin
- Les territoires qui n'ont pas (ou très peu) de documents d'urbanisme ne semblent pas prêts à s'engager dans des démarches d'élaboration de PLUi.
- Des DDT ayant tendance à être moins disponibles, avec une présence maintenue dans le cadre de l'atelier d'urbanisme mais moins auprès des collectivités
- Une sur sollicitation de l'Atelier qui témoigne de sa réussite incontestable mais qui interpelle le besoin de rediscuter les objectifs de l'Atelier politiquement pour pouvoir prioriser la demande
- Risque que le syndicat mixte du Parc ne soit connu/reconnu que pour l'Atelier d'urbanisme



AXE 3. DES PRATIQUES PLUS DURABLES POUR UNE « AUTRE VIE »

3.3. Développer des modes de transport et de déplacement doux en milieu rural

PEPITES

EFFETS POSITIFS ET ELEMENTS DE SATISFACTION

- Le schéma cyclable a permis de remobiliser les collectivités sur la question de la mobilité, et a particulièrement intéressé certaines communes.
- Un travail sur le covoiturage investi par le syndicat mixte du Parc



PEPINS

DÉCEPTIONS, LIMITES, DIFFICULTÉS

- + Expérimentations variées mais ayant peu abouties en termes de mise en œuvre par les acteurs compétents
- + Une ligne ferroviaire dont la pérennité est instable
- + Nécessité que les EPCI s'impliquent dans la conservation de la voie ferrée (mais pas de capacités financières suffisantes)
- + Le SM du Parc n'a pas compétence en matière de mobilité et une absence de cohérence des actions portant sur la mobilité
- + Nécessité de retrouver de l'innovation et d'aller au bout de ces projets, comme avec le plan inter-entreprises qui n'avait pas abouti



AXE 3. DES PRATIQUES PLUS DURABLES POUR UNE « AUTRE VIE »

➔ 3.4. Réduire nos consommations d'énergie en vivant mieux

PEPITES

EFFETS POSITIFS ET ELEMENTS DE SATISFACTION

- Les dispositifs TEPCV et de CEE bonifiés portés par le syndicat mixte du Parc et d'autres collectivités du territoire ont favorisé la réduction de consommations d'énergie et la performance énergétique des bâtiments publics.
- Les collectivités se sont globalement dotées de documents stratégiques (PCAET notamment) avec l'appui du Parc, et décliné ainsi certains objectifs de la Charte.
- Le travail de l'Aduhme auprès des collectivités pour le suivi de leurs consommations d'énergie et l'accompagnement dans leurs projets
- Plusieurs OPAH-RU menées sur le territoire
- Extinction des éclairages publics : un changement de culture engagé dans la charte, une action marquante sans être une réussite globale
- Accompagnement à la création et structuration de la SCIC Toi et Toits



PEPINS

DÉCEPTIONS, LIMITES, DIFFICULTÉS

- Les interventions sont restées modestes sur la durée de la Charte au-delà des efforts de sensibilisation menés à la fois sur la production/récupération d'énergie, la rénovation du patrimoine bâti, et la réduction des consommations.
- Certains objectifs en matière de réduction des consommations énergétiques dans les bâtiments étaient conditionnés à la mise en place d'investissements publics dans l'éolien, qui n'ont pu se mettre en place faute d'autorisations données à l'installation de l'éolien sur le territoire du Parc.



AXE 3. DES PRATIQUES PLUS DURABLES POUR UNE « AUTRE VIE »

➔ 3.5. Outiller les collectivités locales pour qu'elles soient les moteurs du changement

PEPITES

EFFETS POSITIFS ET ELEMENTS DE SATISFACTION

- Syndicat Mixte du Parc identifié comme expert, à même d'offrir un outillage large aux collectivités dans la diversité de leurs projets
- Atelier d'urbanisme identifié comme un outil performant
- Une ingénierie robuste, à même d'intégrer et porter différentes structures / dispositifs (LEADER, SAGE, SCOT...)
- Une « agilité » et capacité d'adaptation aux enjeux nouveaux reconnue
- Une dynamique d'apprentissage collectif et d'association de la recherche
- Une bonne culture d'animation des écosystèmes d'acteurs par thématiques



PEPINS

DÉCEPTIONS, LIMITES, DIFFICULTÉS

- Un besoin « d'aller vers » les communes, compte tenu de la difficulté à se faire rencontrer les unes et les autres dans un territoire au périmètre très large
- Des territoires moins couverts / qui sollicitent moins le Parc
- Un repositionnement des départements avec les agences départementales d'ingénierie qui peut nuire à la lisibilité de l'intervention du Syndicat Mixte
- Une profusion d'actions (+), qui rend l'intervention du Parc moins lisible
- Une saisie du conseil scientifique limitée
- Une appropriation du projet de Parc parfois difficile pour les communes qui ne se sentent pas concernés par les objectifs de la Charte



AXE 4. « CITOYEN D'ICI ET DU MONDE » : L'HOMME AU CŒUR DU PROJET

4.1. Activer le passage des idées aux actes

PEPITES

EFFETS POSITIFS ET ELEMENTS DE SATISFACTION

- Bon partenariat avec l'éducation nationale
- Actions de communication bien développées (documentation et événementiel)
- Atelier des pratiques vertueuses qui a su mobiliser un nombre important de personnes
- Le Parc a rempli ses objectifs concernant les actions de sensibilisation prévues auprès du public scolaire.



PEPINS

DÉCEPTIONS, LIMITES, DIFFICULTÉS

- Difficulté à percevoir les effets de l'action du Parc sur le volet sensibilisation et diffusion de connaissances
- Lisibilité de l'action du Parc toujours en question
- Volet participation et pouvoir d'agir des habitants plus parcellaire
- EPCI moins mobilisés sur les outils et contenus proposés par le Parc
- Actions disjointes entre les EPCI du territoire sur le volet communication
- Le Parc est fortement sollicité par les établissements scolaires et ne peut répondre à toutes les demandes
- Sur le site du Parc, un changement de vocabulaire qui semble nécessaire (items sur le site qui ne sont plus employés), une information parfois « brouillée » avec la multiplicité des sites liées aux missions



AXE 4. « CITOYEN D'ICI ET DU MONDE » : L'HOMME AU CŒUR DU PROJET

4.2. Agir pour plus de solidarité

PEPITES

EFFETS POSITIFS ET ELEMENTS DE SATISFACTION



PEPINS

DÉCEPTIONS, LIMITES, DIFFICULTÉS

- Un Parc « développeur » et pour autant sensible à la vie des habitants
- Action au service de l'action intergénérationnelle (marionnettes à domicile) qui a pu être menée sur le territoire
- Le développement de la marque collective Livradois-Forez est l'un des projets forts, et doit permettre renforcer le rayonnement et l'attractivité du territoire du Parc
- Des acteurs associatifs et culturels du territoire qui se sont bien saisis de l'enjeu de l'intergénérationnel et du vieillissement

- L'enjeu de la pérennisation de ces actions, et notamment du développement et de l'utilisation de la marque du Parc se pose à présent
- Une absence de marge de manœuvre sur les services publics et équipements, au-delà de la structuration de l'offre (organisation du maillage)



AXE 4. « CITOYEN D'ICI ET DU MONDE » : L'HOMME AU CŒUR DU PROJET

4.3. S'ouvrir aux autres et au monde par la culture

PEPITES

EFFETS POSITIFS ET ELEMENTS DE SATISFACTION

- Un réseau associatif culturel fort sur le territoire
- Un parc qui a poursuivi le soutien à ses réseaux, malgré tout



PEPINS

DÉCEPTIONS, LIMITES, DIFFICULTÉS

- Une difficulté des EPCI à travailler ensemble, et à mutualiser les connaissances, dans un contexte institutionnel ayant été bousculé par les fusions, et éloignant la vision « ensemble » que jouait le PNR sur le volet culturel
- Des EPCI qui n'ont pas mis en œuvre une réelle « stratégie de développement culturel », au-delà de quelques ambitions inscrites dans des délibérations
- La vision ensemble (que le Parc assurait avant) fait défaut aujourd'hui



Séquence questions/réponses



PAUSE DEJEUNER



Reprise à 13h30



Temps 2


Principaux éléments du diagnostic






Structuration du diagnostic

LES PATRIMOINES




- Le patrimoine naturel
- Le paysage
- Le patrimoine architectural et culturel

LES RESSOURCES




- La ressource en eau
- La forêt
- L'agriculture
- L'énergie
- Les ressources en matériaux

CADRE DE VIE ET ORGANISATION TERRITORIALE




- Les dynamiques démographiques et résidentielles
- L'offre d'emplois et de services, mobilités
- Le tourisme de séjour et les loisirs de proximité



- Le développement culturel
- L'éducation au territoire
- Les risques et nuisances
- La coopération





Séquence 1

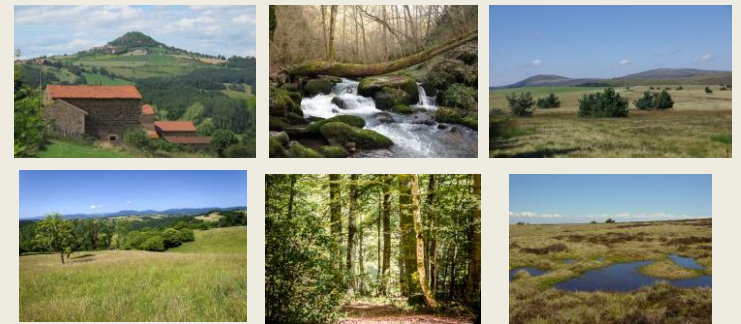
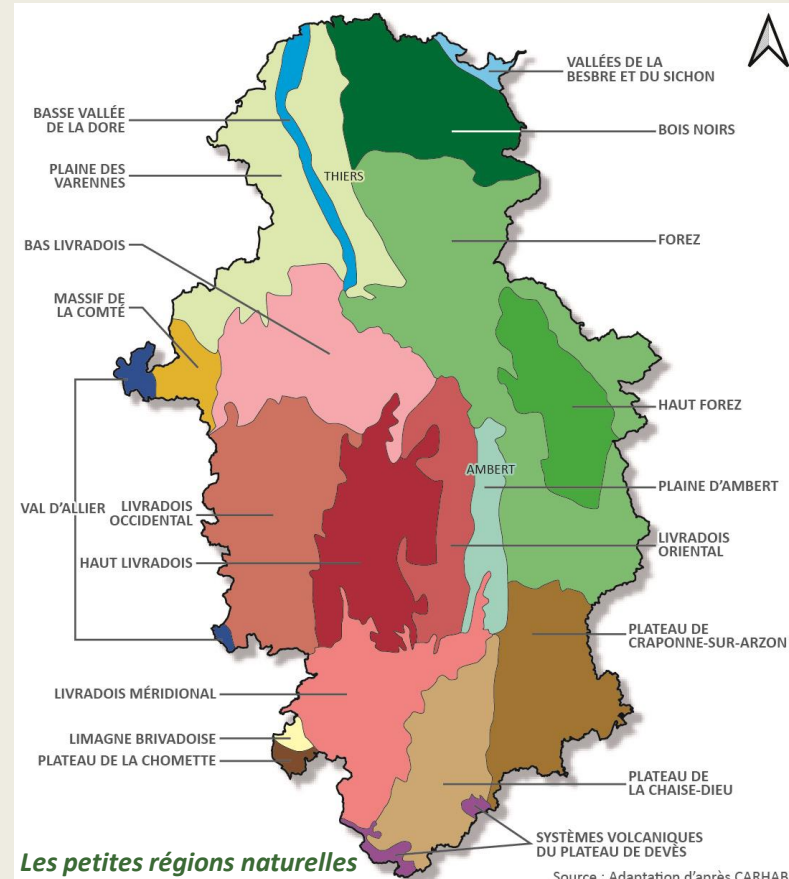
Les patrimoines





Biodiversité # les richesses

- Diversité d'habitats naturels en lien avec les différents étages altitudinaux et les influences climatiques, caractérisés par :
 - Espaces boisés d'intérêt selon essences, maturité et modes de gestion : Bois noirs, monts du Forez, monts du Livradois
 - Importance des milieux humides et du réseau hydrographique (tête de BV)
 - Présence de vastes secteurs de prairies permanentes
- 200 espèces animales protégées et 250 espèces de flore protégées présentes, mais des tendances d'évolution négatives
- Une faible fragmentation écologique du territoire malgré la RD906 et l'A89 : larges continuums d'espaces forestiers et maillage du réseau hydrographique



Des milieux remarquables : Hautes-Chaumes, tourbières et zones humides de montagne, forêts de plaine et de montagne, coteaux secs et chauds, gorges rocheuses et vallées encaissées, cours d'eau et zones alluviales, bocages et prairies

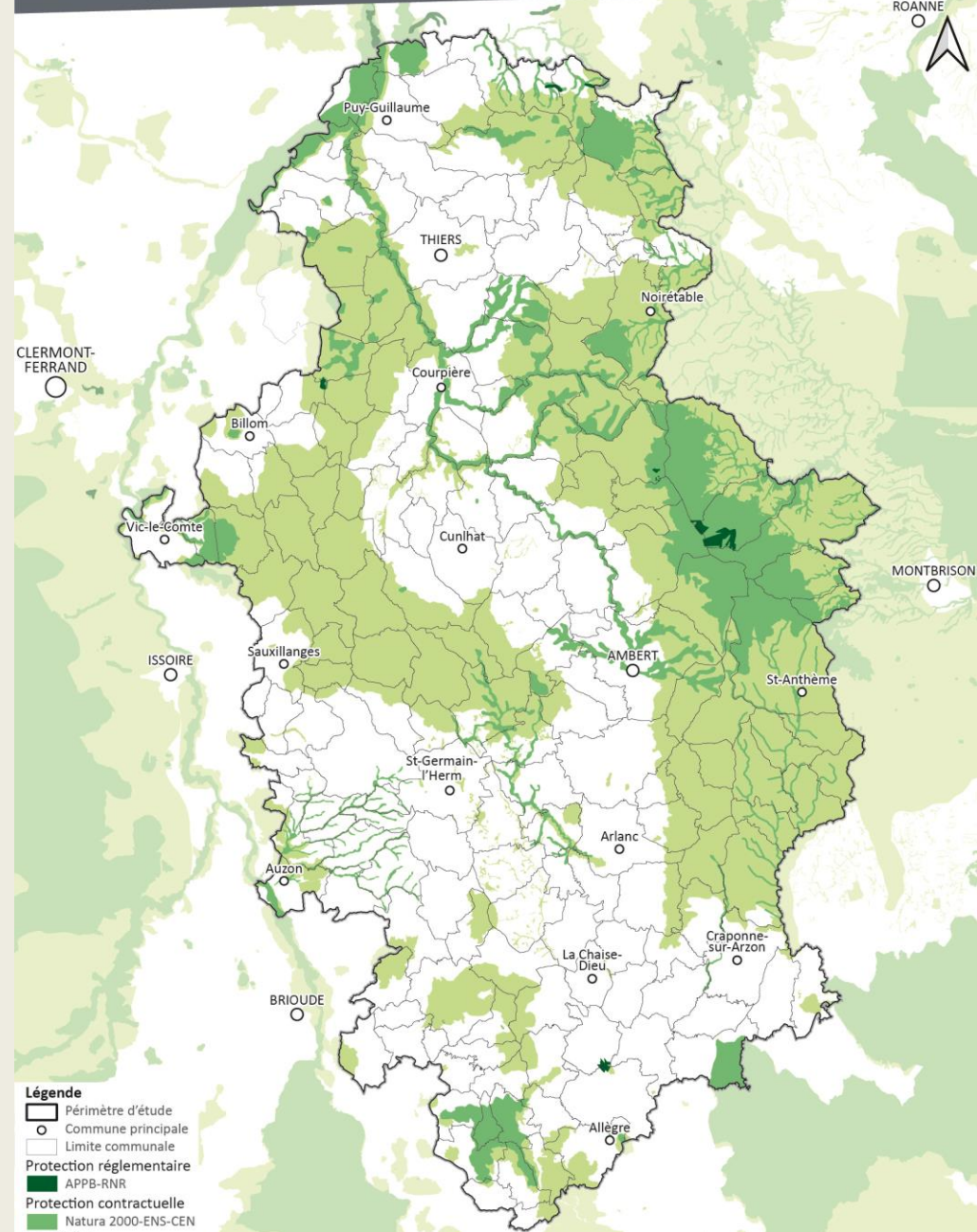




Biodiversité

les richesses

- Un taux de protection réglementaire inférieur à 0,5%, malgré un intérêt écologique reconnu sur près de 15%
- Des outils de gestion davantage développés (8%) avec 27 sites Natura 2000





Biodiversité # les menaces

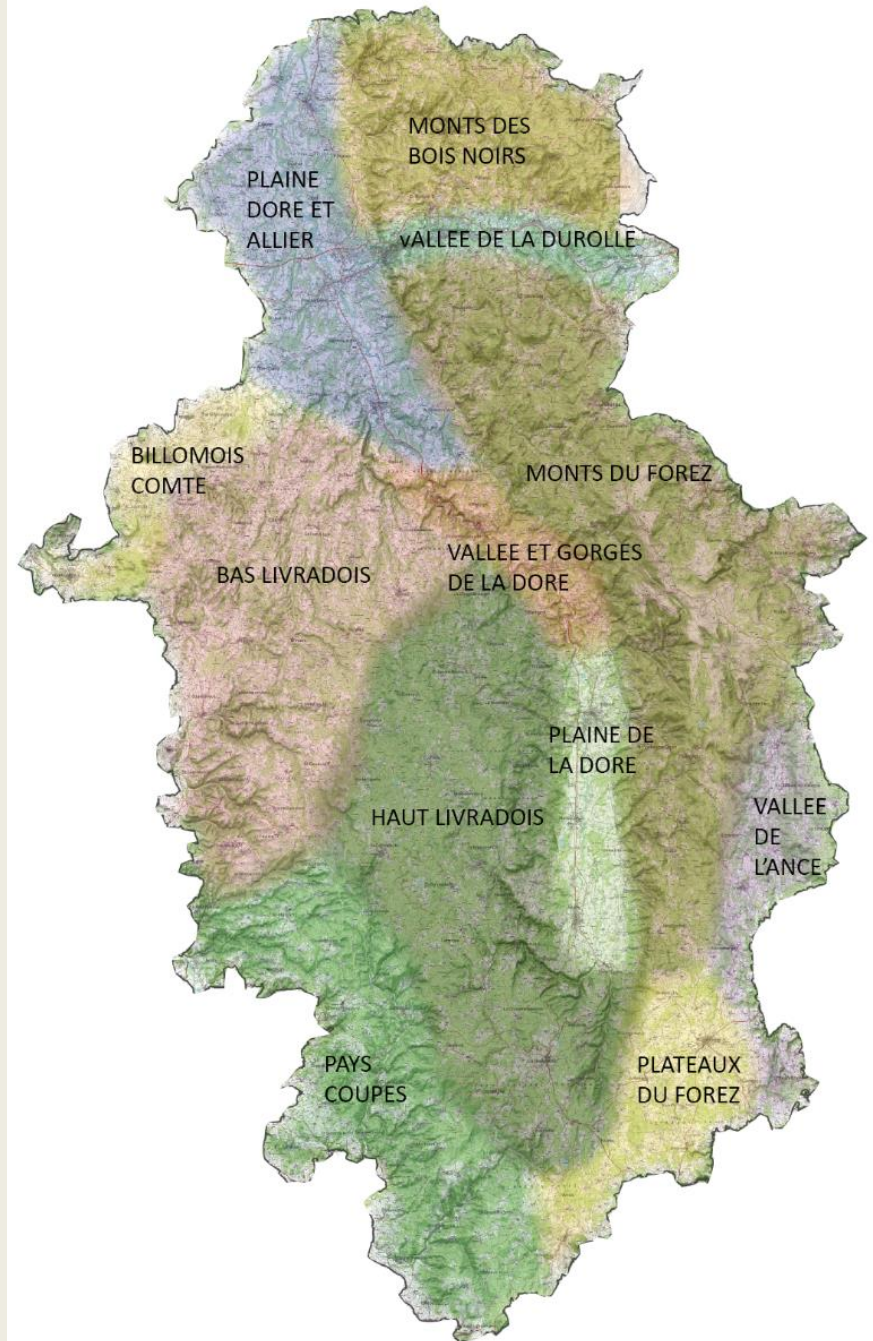
- Difficulté de conciliation entre l'exploitation forestière et la biodiversité :
 - Mode de gestion peu favorable à la biodiversité (coupe rase et pression sur les forêts anciennes)
 - Renouvellement de la forêt : plantations monospécifiques
- Intensification/modification des pratiques agricoles :
 - Retournement des prairies, développement des prairies temporaires, augmentation des chargements, ensilage, assèchement des milieux humides ...
 - Déprise agricole --> fermeture des milieux
- Perturbation des fonctionnalités des milieux humides et aquatiques :
 - Piétinement des berges, enrésinement, espèces invasives
 - Pollutions et obstacles à l'écoulement
- Développement des loisirs motorisés et augmentation de la fréquentation « loisirs »
- Effet du changement climatique sur l'étage subalpin des Hautes-Chaumes (disparition des landes et pelouses)
 - ❖ Des pressions encore fortes sur la biodiversité, malgré les efforts entrepris
 - ❖ Des incompatibilités révélées entre les modèles économiques (agricoles et forestiers) et la biodiversité





Paysage # les richesses

- Des situations géomorphologiques très variées, avec **2 massifs emblématiques** et une **très grande diversité** de reliefs et de paysages
- Un **rapport à l'eau très fort** (ruisseaux, rivières, étangs, lacs...)
- Une grande **diversité de végétation** grâce aux différentes altitudes, sols et expositions
- Des **équilibres agroforestiers** qui structurent les paysages : clairières, successions ouverture / fermeture
- Un **patrimoine industriel** très présent dans le paysage
- Une **organisation du bâti ancien** en villages et hameaux, avec un rapport à la pente qui crée de nombreuses covisibilités et des paysages très « habités »





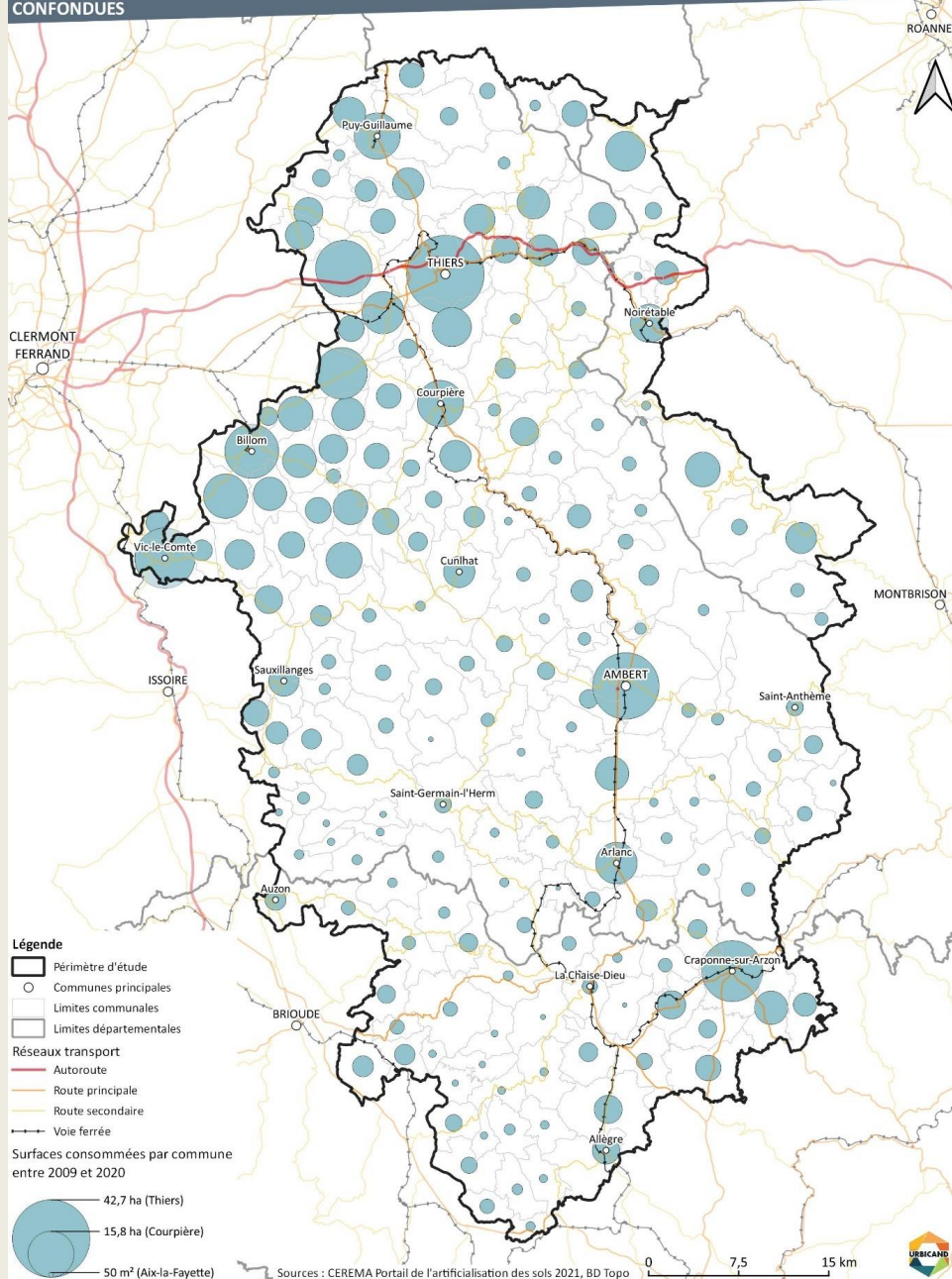
Paysage # les menaces

- Une **uniformisation des paysages forestiers**, avec les plantations mono-spécifiques et la disparition des forêts jardinées (coupes à blanc) – une gestion inadaptée à la diversité des paysages
- Une **uniformisation des paysages agricoles** avec la mécanisation et l'agrandissement des parcelles – des estives qui conservent leurs dynamiques plus traditionnelles
- Une tendance à la **disparition des structures** des paysages de polyculture-élevage : maillage bocager, arbres isolés, prairies humides, landes, vergers...
- Une **standardisation des constructions** implantées dans les plaines ou sur les crêtes – une homogénéisation du paysage en particulier dans l'aire urbaine de Clermont Ferrand et à proximité des infrastructures routières



ARTIFICIALISATION DES
SOLS DE 2009 À 2020
TOUTES VOCATIONS
CONFONDUES

Parc naturel régional Livradois-Forez

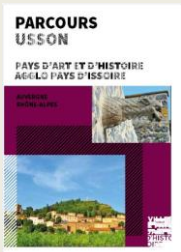
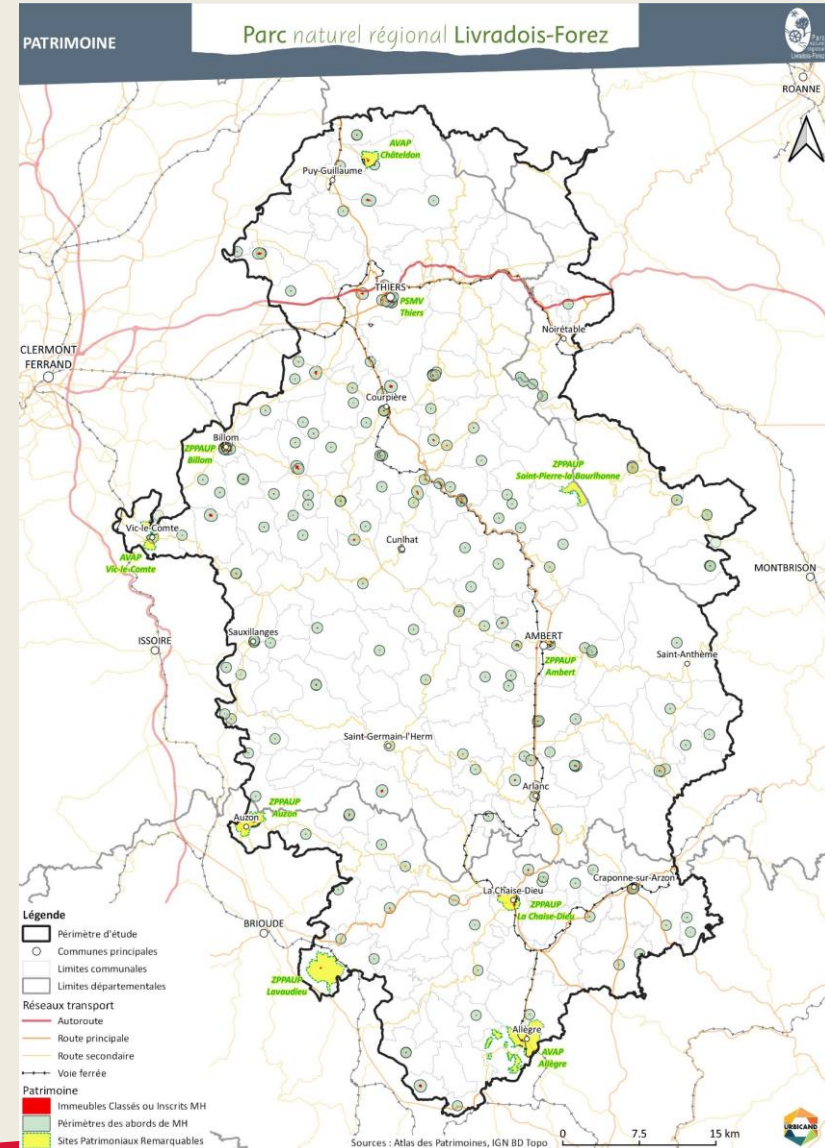




Patrimoines culturel et architectural

les richesses

- Un **patrimoine bâti très riche** : ensembles urbains remarquables (9 SPR, 5 sites inscrits), monuments historiques (190 MH)
- Une **densité de patrimoine non protégé** : industriel, agricole, vernaculaire, coudercs...
- Des **savoir faire architecturaux** spécifiques (pisé, pierre, bois...)
- De **nombreux patrimoines immatériels** à valoriser : savoir-faire industriels et agricoles, patrimoine littéraire, linguistique...
- Des **politiques et équipements de valorisation** des patrimoines à souligner : route des métiers (savoir faire), Pays d'Art et d'Histoire





Patrimoines culturel et architectural

les menaces

- Un **manque d'appropriation des patrimoines**

- « Désaffection culturelle » - perte d'intérêt envers la connaissance des patrimoines / ce qui fait le territoire
- Déficit de perception de l'action du Parc sur les patrimoines
- Manque de cohérence entre acteurs : politiques cloisonnées, « millefeuille » d'actions et d'outils, perte de sens



Musée des Métiers et des Traditions (Ollièresgues)

- Des **menaces sur la préservation des patrimoines bâtis et architecturaux**

- Filières « Pisé » et « bâti ancien » à relancer / restructurer, peu d'entreprises et risque réel de perte de savoir-faire
- Des pressions des constructions contemporaines, peu respectueuses du bâti ancien

- Des **patrimoines immatériels qui restent assez peu connus** : langues, traditions...

- Des **équipements d'accueil nombreux** autour des savoir faire, mais des **fréquentations en baisse**




Séquence 1

Les patrimoines



Echanges





Séquence 2

Les ressources





Eau # les caractéristiques

Un bon état des masses d'eau mais des dégradations constatées

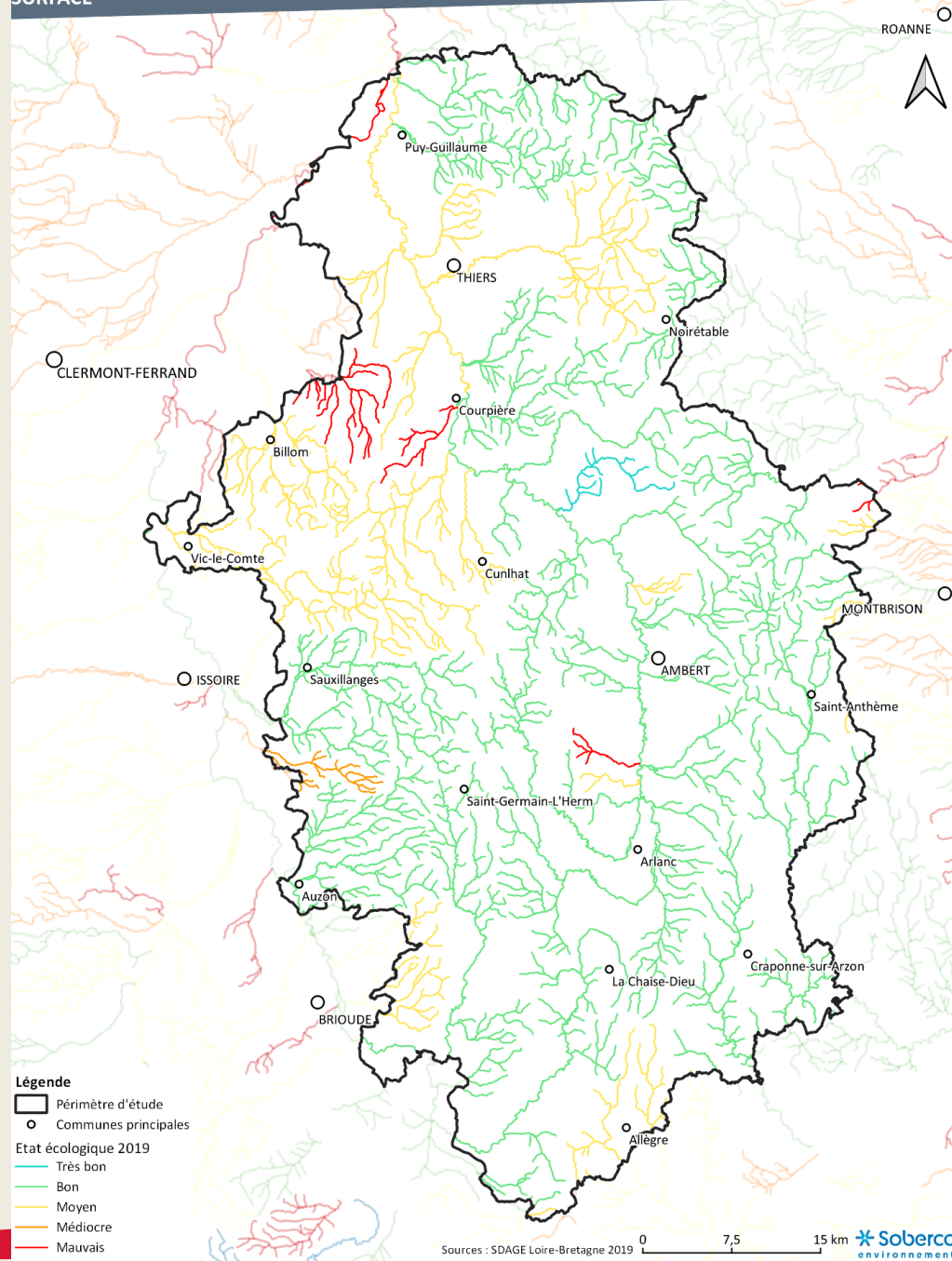
- 61% des masses d'eau en bon ou très bon état, mais des pressions liées :
 - Morphologie, continuité des cours d'eau, altérations de l'hydrologie
 - Pollutions chimiques et organiques (zone vulnérable aux nitrates)

Des problématiques quantitatives croissantes

- Faibles ressources aquifères
- Prélèvements dans les masses d'eau superficielles : pour l'énergie, l'irrigation et l'industrie
- Réduction importante des débits en période estivale et assecs de plus en plus fréquents

Un lien fort entre ressource en eau et qualité des milieux aquatiques et humides

Un territoire quasi intégralement couvert par des SAGE





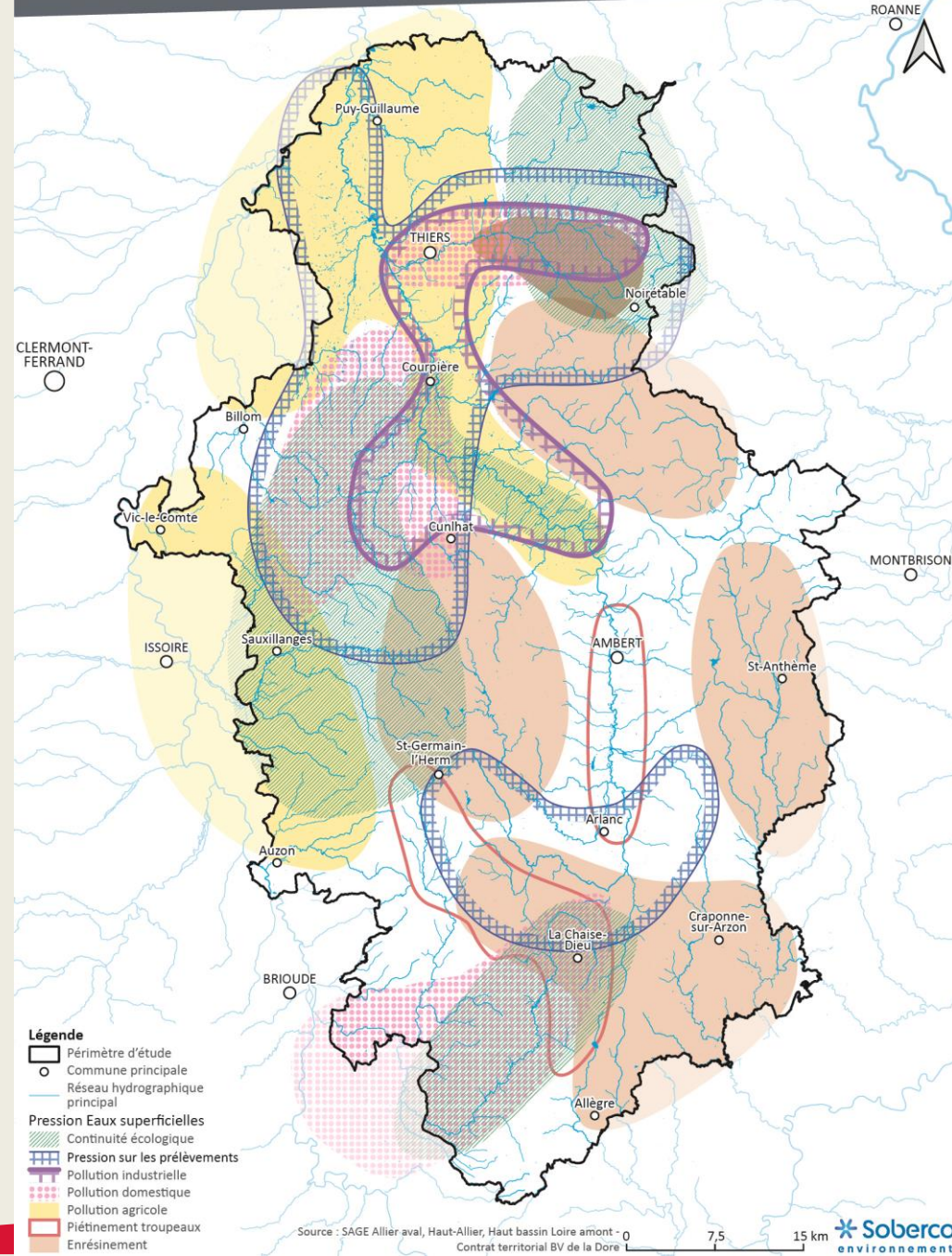
Eau # les problématiques

Des pressions qualitatives et quantitatives sur les masses d'eau :

- Dégradation qualité : pollutions domestiques (assainissement) et agricoles, enrésinement
- Aggravation liée aux déficits quantitatifs (assecs + fréquents)
- Besoins/prélèvements en augmentation

Une inadéquation des ressources disponibles avec les besoins :

- Des conflits d'usage en lien avec la diminution de la ressource --> conflits interterritoriaux à venir
- Nécessité d'adapter les différentes filières/usages à un contexte de réduction de la disponibilité de la ressource en eau





Forêt # les caractéristiques

Une forêt ancienne, résineuse et omniprésente :

- 30% de la surface est « présumée ancienne »
- 81 % de résineux sur pied (sapin – 38% = emblématique, douglas, épicéa et pins)
- Un taux de boisement moyen de 50% (pouvant aller jusqu'à 80% dans certaines communes)

Une forêt en trois grands types de peuplements

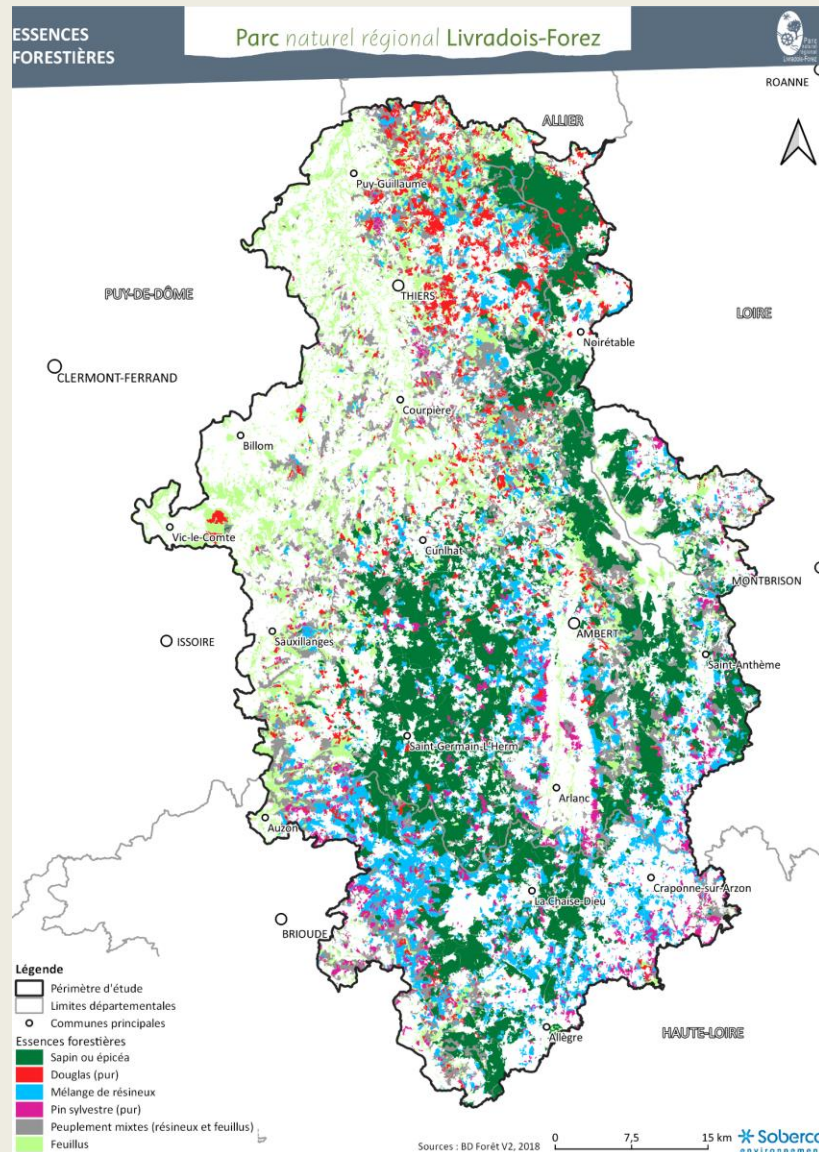
- 1/3 de feuillus (hêtraies, chênaies, ...)
- 1/3 de sapinière-hétraie (habitats naturels du LF)
- 1/3 de plantations d'épicés FFN (années 50/60)

Une forêt patrimoniale, à la santé préoccupante

- Habitats et espèces forestières remarquables (notamment dans les anciennes sapinières)
- Dépérissement du sapin et des feuillus en basse altitude, attaque de scolytes sur l'épicéa, ...

Une forêt privée à 93%, atomisée et très peu gérée

- 70 000 propriétaires, 70 ans en moyenne, 2.4 ha en 4 parcelles, souvent non contiguës
- 16% seulement de la forêt privée avec DGD (CBPS, CPBS+ et PSG) – 12% en Monts d'Ardèche





Forêt

les caractéristiques

Le « grenier à bois » de la région AuRA

- Un quart des volumes résineux de la région
- La plus forte capitalisation de bois sur pied (58M m³ soit en moyenne 326 m³/ha)
- Le plus fort accroissement (11m³/ha/an)
- Le plus fort taux de prélèvement (+55%)

Un capital économique local

- Une source de revenus complémentaires pour les habitants/propriétaires
- Plus de 900 emplois directs et de nombreux emplois indirects (restauration, ...)
- Un tissu encore important d'entreprises de 1^{ère} transformation et un déficit de 2^{ème}

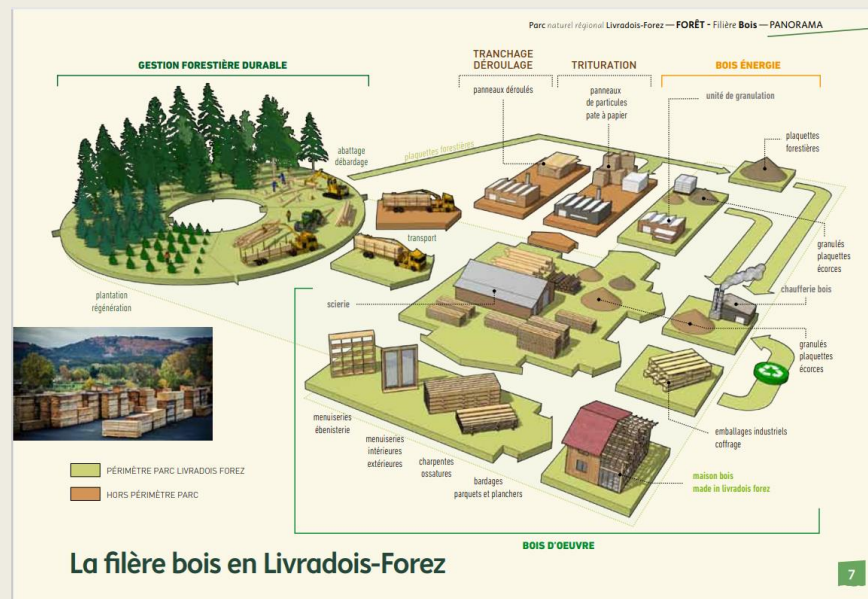
De nombreuses tensions autour de la mobilisation de la ressource, qui se cristallisent autour des « coupes rases »

- Entre usagers et entreprises, entre habitants eux-mêmes, entre acteurs de la filière
- 1500 ha/an de coupes rases sur 2019/2020/2021 dont plus de 40% ne concernent pas les plantations FFN



Massifs forestiers	Surface forestière (ha)	Volume sur pied		Taux d'accroissement		Prélèvement	
		Millions de m ³	m ³ /ha	m ³ /an	m ³ /ha/an	m ³ /an	Taux
Livradois-Forez	199000	51,35	258	1920000	9,6	1 050 000	55%
Sillon Alpin	253000	57,69	228	1490000	5,9	730 000	49%
Velay	118000	30,69	260	1000000	8,5	600 000	60%
Volcans Limagne	116000	22,54	194	680000	5,9	360 000	53%
Bugey - Jura	151000	31,45	208	960000	6,4	330 000	34%
Beaujolais - Roannais - Lyonnais	106000	22,95	217	850000	8,0	300000	35%

Figure 28 Synthèse des 6 massifs forestiers du PRRF AuRA dont le prélèvement est supérieur à 300 000 m³ - Source IGN



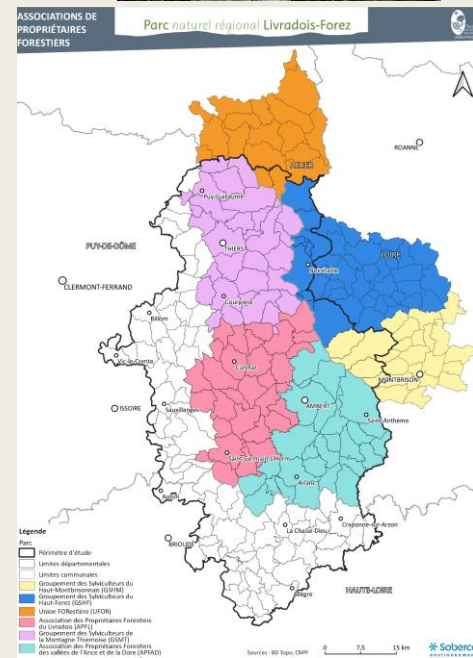


Forêt # les problématiques



Dans un contexte sociétal « tendu et clivant », le sujet de la forêt et du bois nécessite le déploiement de démarche de médiation (au sein de la filière, entre usagers et forestiers, entre habitants, ...)

- **La structuration de la propriété privée n'est pas cohérente avec l'importance de la ressource et sa mobilisation durable au bénéfice du territoire** (culture forestière, taille des propriétés, déploiement du conseil en gestion et moins en mobilisation, ...)
- **Les peuplements vont nécessairement évoluer de manière voulue (peuplements FFN) ou subie (dépérissement des sapinières).** Mais les acteurs ne partagent pas une vision commune des démarches à engager et ne sont pas assez organisés pour y faire face
- **La main d'œuvre locale pour réaliser des travaux sylvicoles liés à une meilleure gestion est insuffisante** (plantations, entretiens, coupes d'éclaircies, ...)
- **L'importance de la ressource nécessite une optimisation et un encadrement de sa mobilisation** : évolution du seuil de déclaration des coupes rases, déploiement de pistes et places de dépôts, organisation du transport des bois, ...
- **Trop peu d'entreprises locales se sont engagées dans la valorisation de leurs produits afin de créer de la valeur ajoutée** (pb de main d'œuvre)

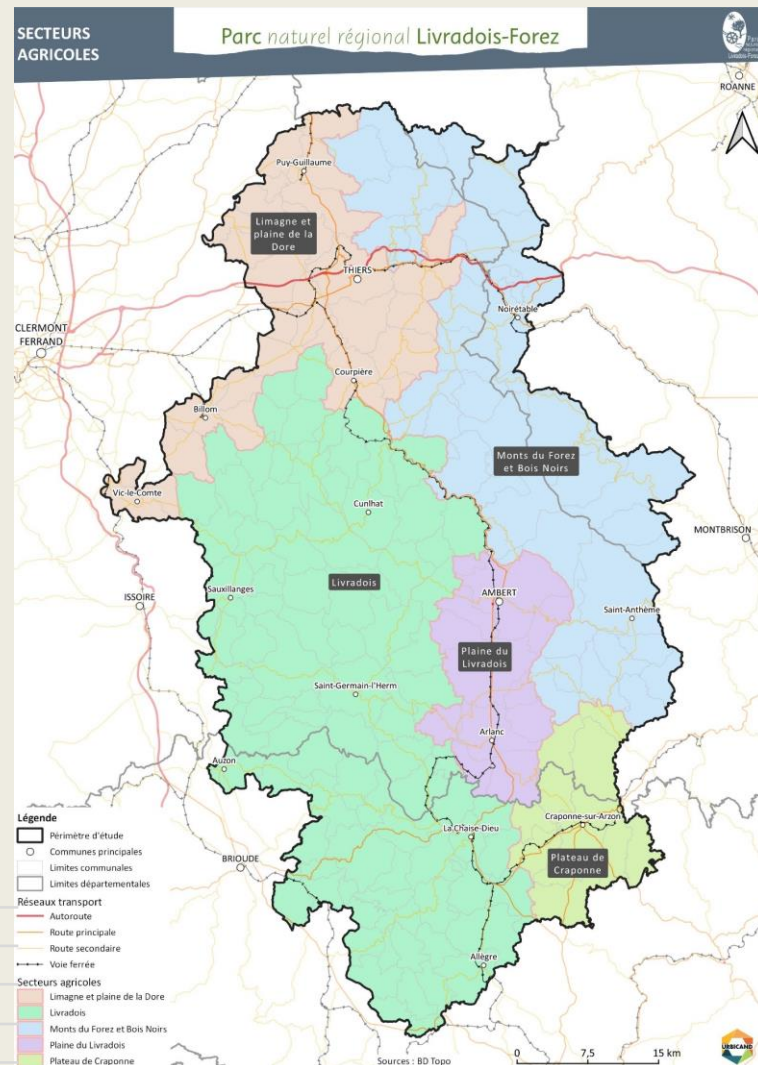
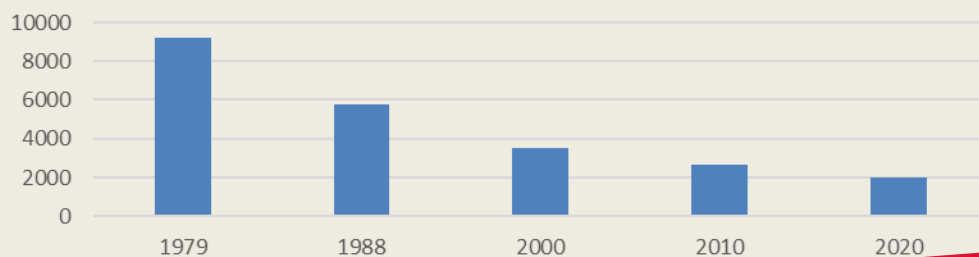




Agriculture # les caractéristiques

- Des **grands secteurs agricoles** différenciés, avec une **place de l'élevage qui reste très structurante** (élevage bovin en particulier, avec croissance du bovin viande par rapport au lait)
- Une **place importante de l'agriculture** dans l'économie, l'emploi, la détermination des paysages
- Des **tendances longues qui se poursuivent** : diminution du nombre d'exploitations, augmentation de la SAU moyenne, fragilité de l'emploi agricole...
- Des **évolutions qui illustrent la diversification des activités** : développement des signes de qualité, de la race ferrandaise, des lieux et pratiques de vente directe

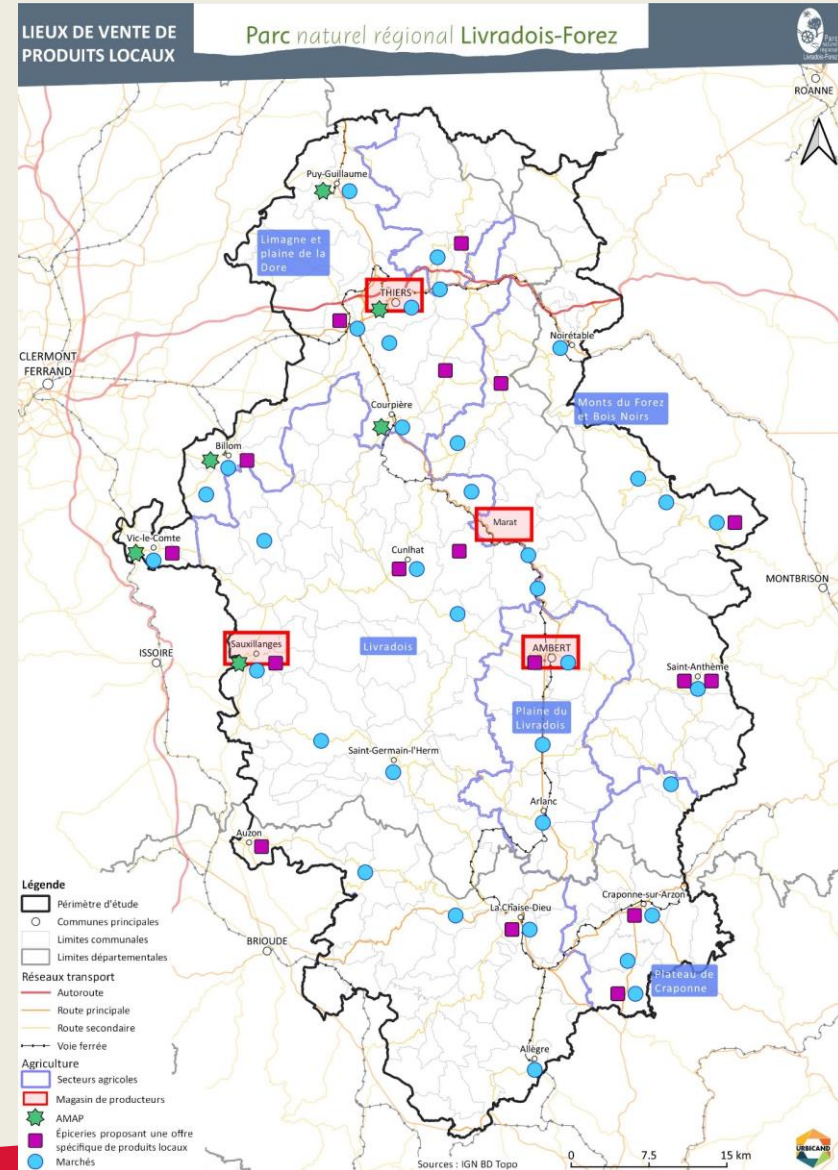
Evolution du nombre d'exploitations entre 1979 et 2020 à l'échelle du périmètre d'étude





Agriculture # les problématiques

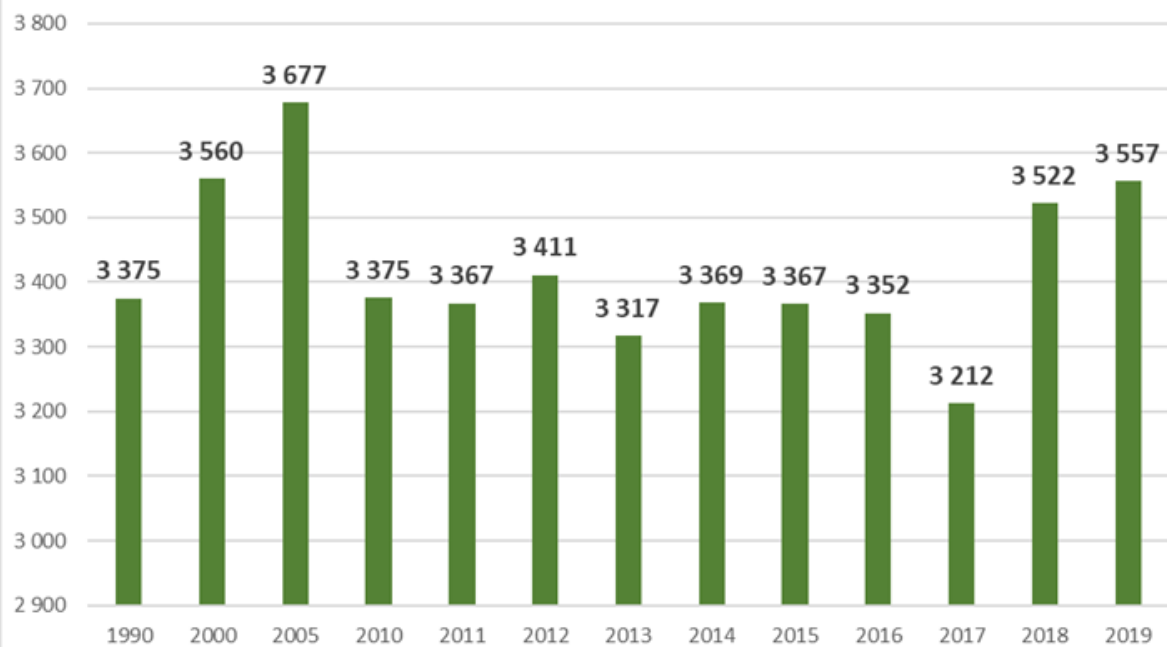
- Une **faible attractivité** du métier agricole, des **difficultés de transmissions** et de **recrutement** (manque de salariés et difficultés à en trouver)
- Des **difficultés à engager la diversification** des activités et des exploitations – des freins sociologiques et économiques - un **décalage entre le scénario « PAT » et la réalité des évolutions observées**
- Des besoins d'**organisation des filières de proximité** et d'accompagnement de la diversification
- Des **enjeux insuffisamment anticipés** : érosion de la biodiversité, adaptation au changement climatique
- Une **fragilité** et des incertitudes **par rapport à la disponibilité de la ressource en eau** – difficulté à anticiper la ressource disponible dans 15 ans et à s'engager dans l'adaptation (débat des retenues colinéaires)



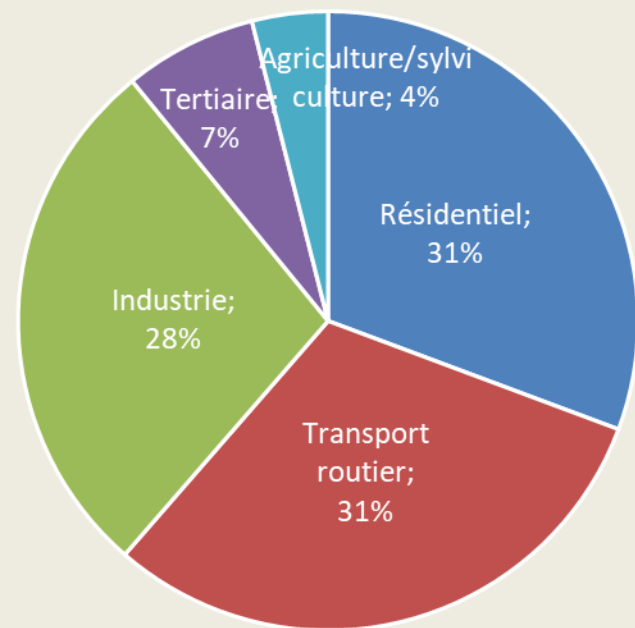


Energie # les consommations énergétiques

Consommation d'énergie finale annuelle depuis 1990 (en GWh)



Source : ORCAE AURA 2022



Consommation moyenne 31,2 MWh/an/hab > consommation régionale 26,8 MWh/an/hab
Augmentation des consommations ces dernières années (liée au poste industrie)
Industrie : 3^{ème} poste de consommation



Energie # les postes des consommations

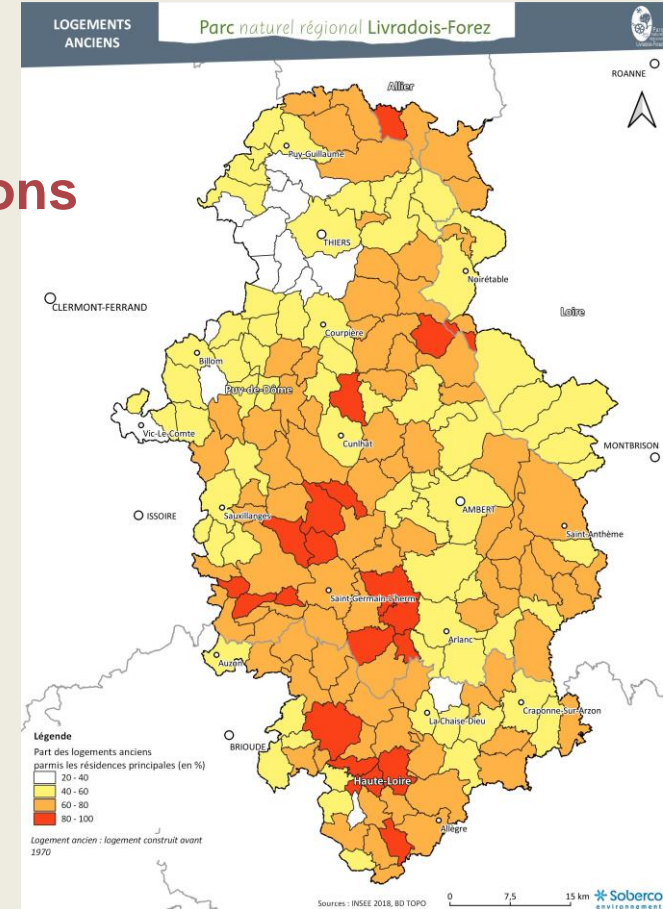
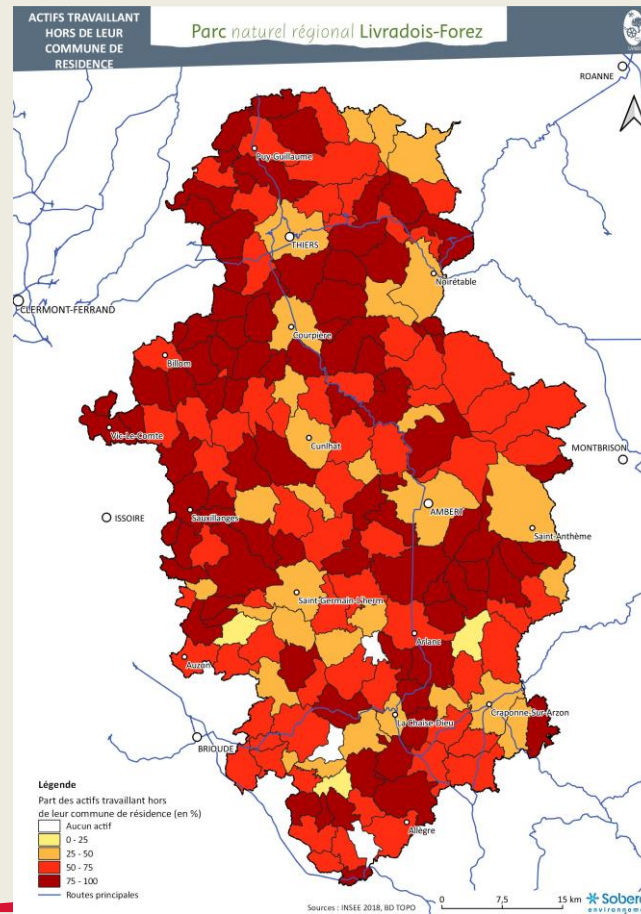
Des consommations liées aux déplacements en hausse

- Eloignement des pôles d'emplois, de commerces et d'équipements
- 72% des actifs travaillent en dehors de leur commune de résidence
- 85% des déplacements domicile/travail réalisés en voiture
- Transport collectif limité, mais réseau bus urbain dans le bassin thiernois

19 % de la population du territoire, étaient en situation de précarité énergétique liée aux dépenses pour le carburant.



22 % de la population en situation de précarité énergétique par rapport aux dépenses liées au chauffage



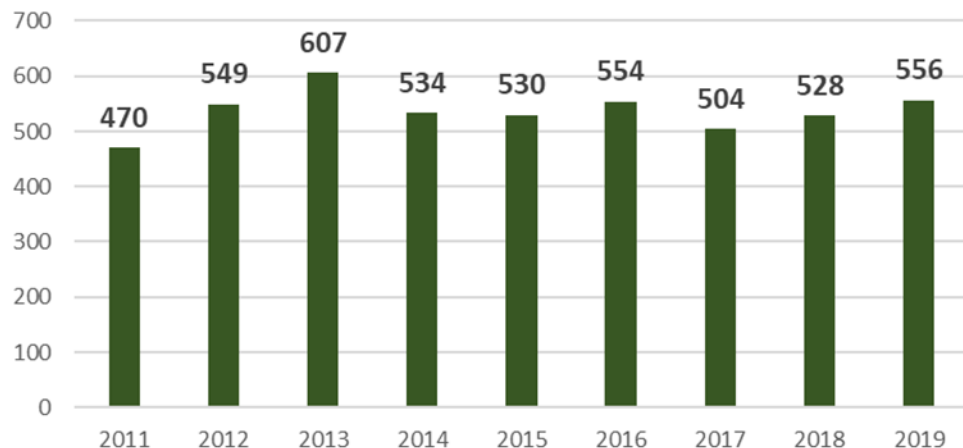
Des consommations résidentielles par habitant supérieures à la moyenne nationale, mais en baisse

- 63 % des logements construits avant 1970
- Un parc de logements individuels dominant à 94%



Energie # la production d'ENR

Production d'énergie sur le territoire depuis 2011 (en GWh)

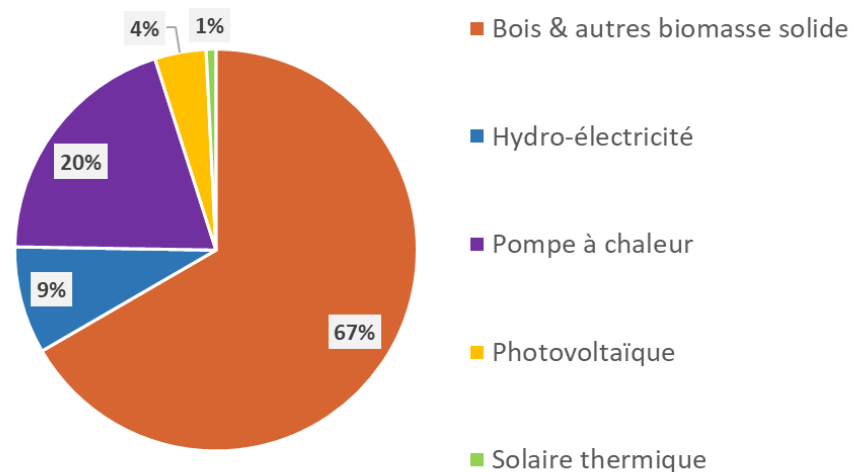


- Un faible taux de couverture des consommations par des ENR : 15%
- Une faible évolution de la production d'ENR, essentiellement orientée vers le bois énergie (89% d'énergies renouvelables thermiques)

- Des potentiels de production importants, mais différents freins au développement :
 - Pour le bois-énergie
 - Pour le solaire (sur toiture) photovoltaïque et thermique
 - Pour la méthanisation
 - Pour l'éolien ?



Sources de production d'énergie



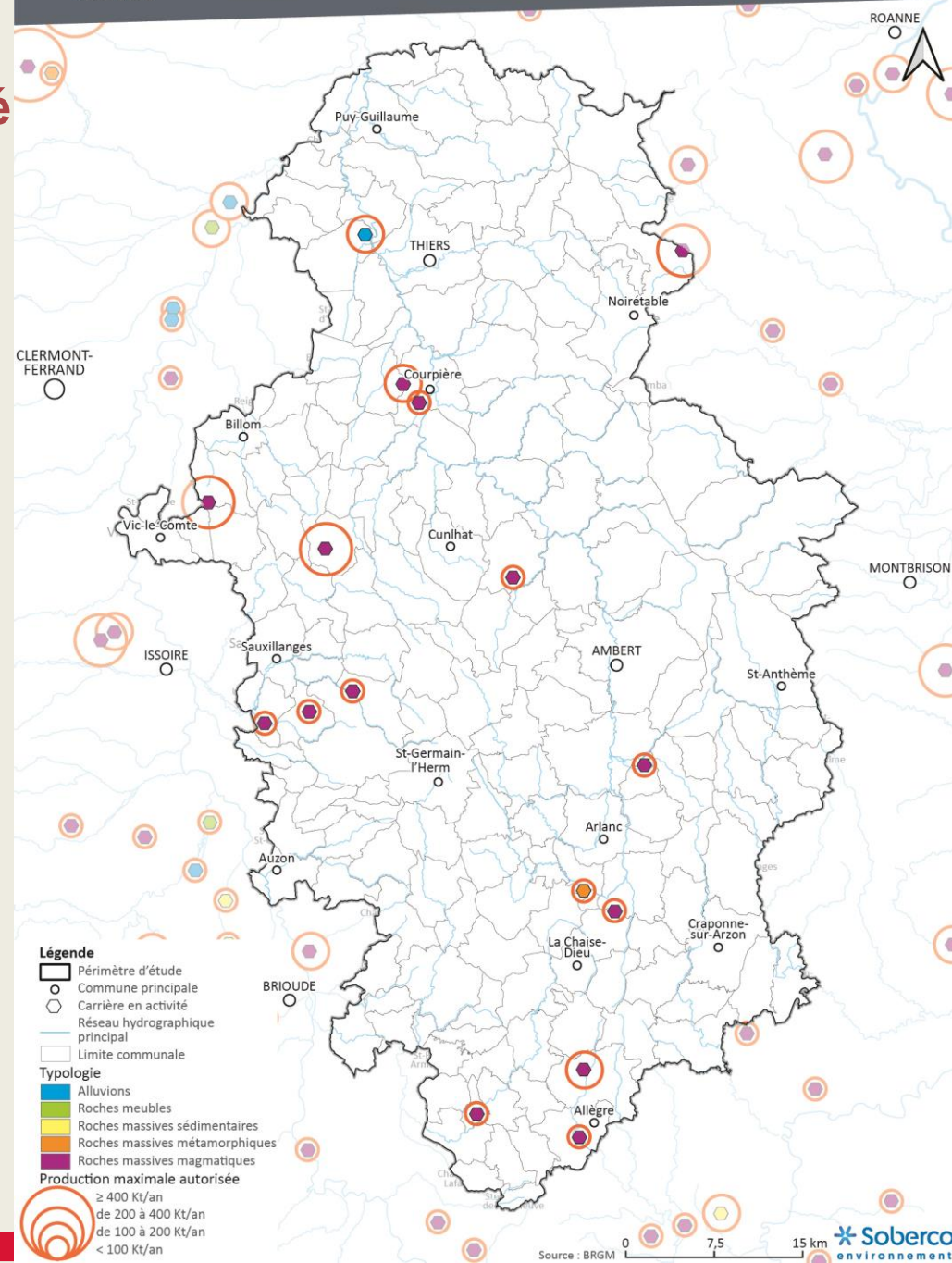
Source : ORCAE



Matériaux # les caractéristiques

Une activité bien développée sur le territoire :

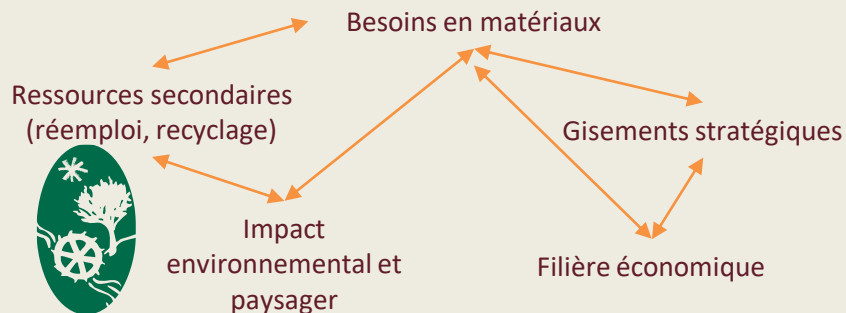
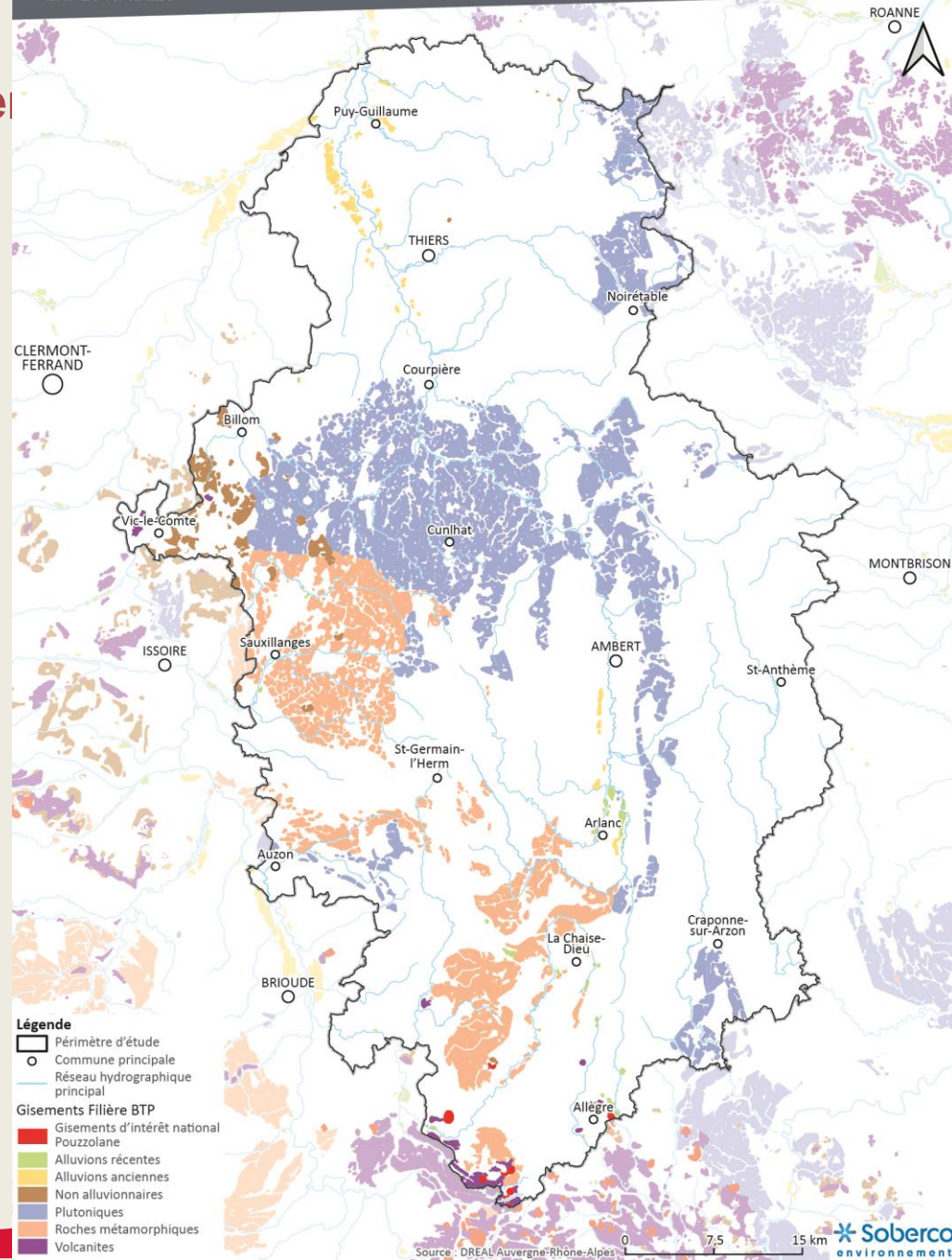
- 16 carrières en activité sur le territoire représentant une surface totale autorisée de 140 ha
- 14 carrières de roches massives (basalte et granite), 1 carrière de roche métamorphique (leptynite), 1 carrière d'alluvions
- Volume de production annuel autorisé d'environ 1 932 000 tonnes à destination de la filière BTP (granulats) essentiellement
- 10 carrières dont l'autorisation arrive à terme avant 2040, dont 5 carrières avant 2030.
- Sites de concassage et de transit associés aux carrières
- Peu d'industries (3) font usage des ressources primaires sur le territoire (pouzzolanes, verre blanc, céramique)





Matériaux # les gisements

- Des **gisements potentiellement exploitables** (excluant les sensibilités et contraintes) pour la filière BTP, qui couvrent d'importantes surfaces (19% du territoire)
- Deux **gisements exploitables et d'intérêt national**, identifiés pour l'industrie :
 - Pouzzolane du massif du Devès
 - Quartz filonien (granites monts du Forez et Bas-Livradois)
- Filière liée aux **ressources secondaires** (en substitution des carrières) peu implantée sur le territoire



Séquence 2

Les ressources




Echanges



PAUSE 10 min





Séquence 3

Cadre de vie et organisation territoriale

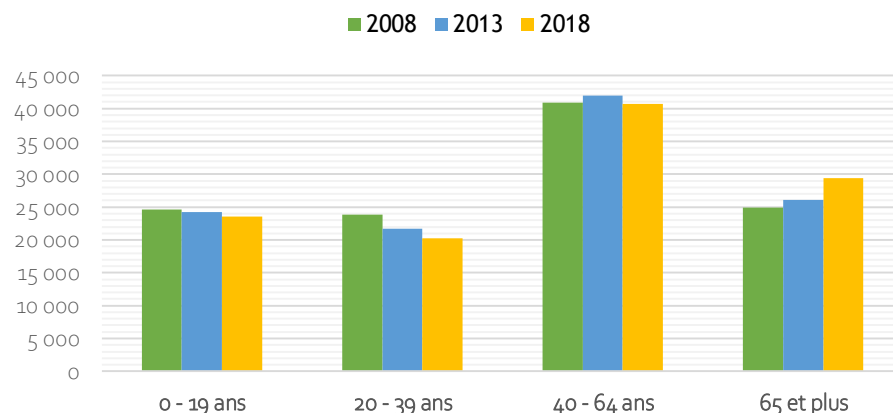




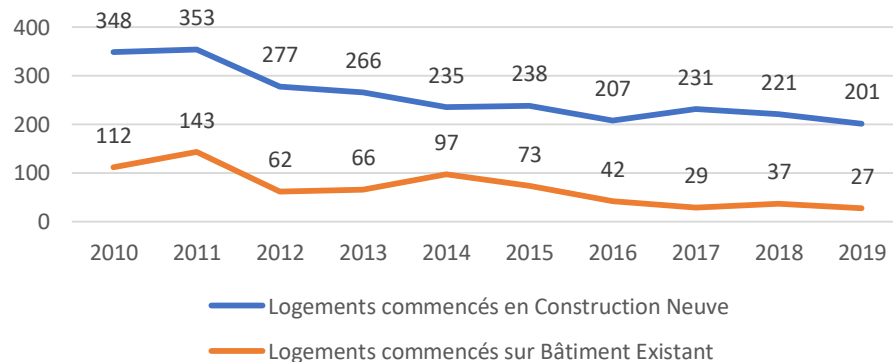
Dynamiques démographiques et résidentielles # Caractéristiques

- Une relative **stabilité démographique**
- Des **dynamiques à interroger**: fragilité budgétaire des ménages, vieillissement de la population, diminution de la taille des ménages
- Une **production de logements en baisse**, avec des interrogations sur l'avenir (demande qui s'accroît, ZAN et hausse des coûts qui peuvent limiter l'offre)
- Des **prix du foncier et de l'immobilier qui restent assez bas** par rapport aux moyennes régionales
- Des **disparités fortes** entre le nord du territoire (aire urbaine de Clermont-Ferrand) et le sud, plus enclavé

Evolution de la répartition de la population du PNR Livradois-Forez par tranche d'âge



Evolution du nombre de logements commencés par année entre 2010 et 2019



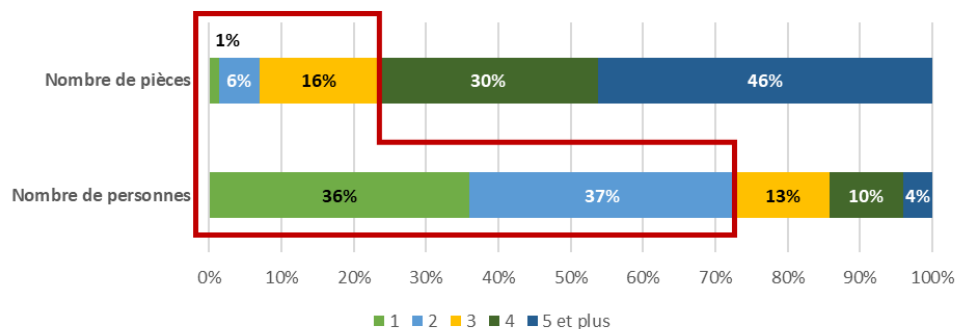


Dynamiques démographiques et résidentielles # Problématiques

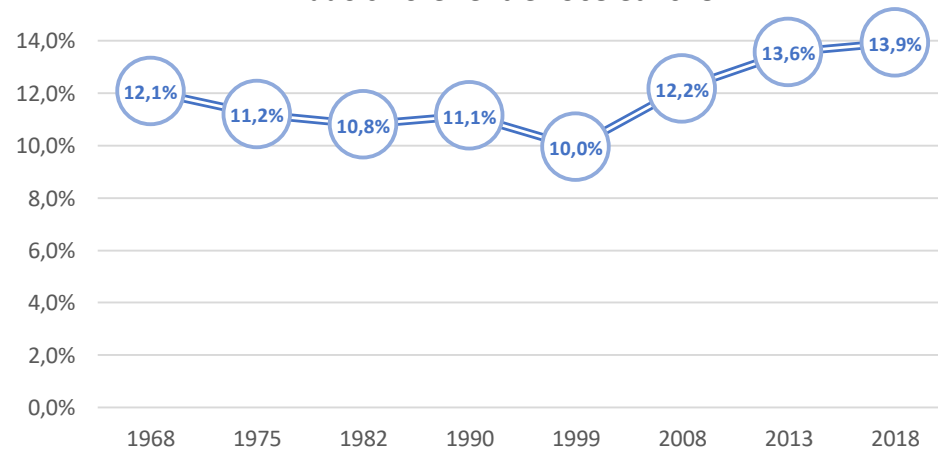
- Une **fragilité sociale** marquée, qui tend à se renforcer
- De **fortes problématiques de vacance** (14%) – un déficit de reconquête du bâti existant
- Une **diversité de l'offre de logements insuffisante** : offre locative, pour les jeunes, les personnes âgées, accueil de « nouveaux » modes d'habiter
- Une **fragilité des centres bourgs** qui reste d'actualité, problématique pour l'attractivité des bassins de vie
- Un **passage à l'opérationnel sur le renouvellement urbain** qui pose la question des outils et des moyens
- Une **couverture hétérogène en documents d'urbanisme** – une rupture nord/sud qui se renforce



Comparaison de la taille des ménages et du nombre de pièces des résidences principales en 2018 (Insee)



Evolution de la part des logements vacants du PNR Livradois-Forez entre 1968 et 2018

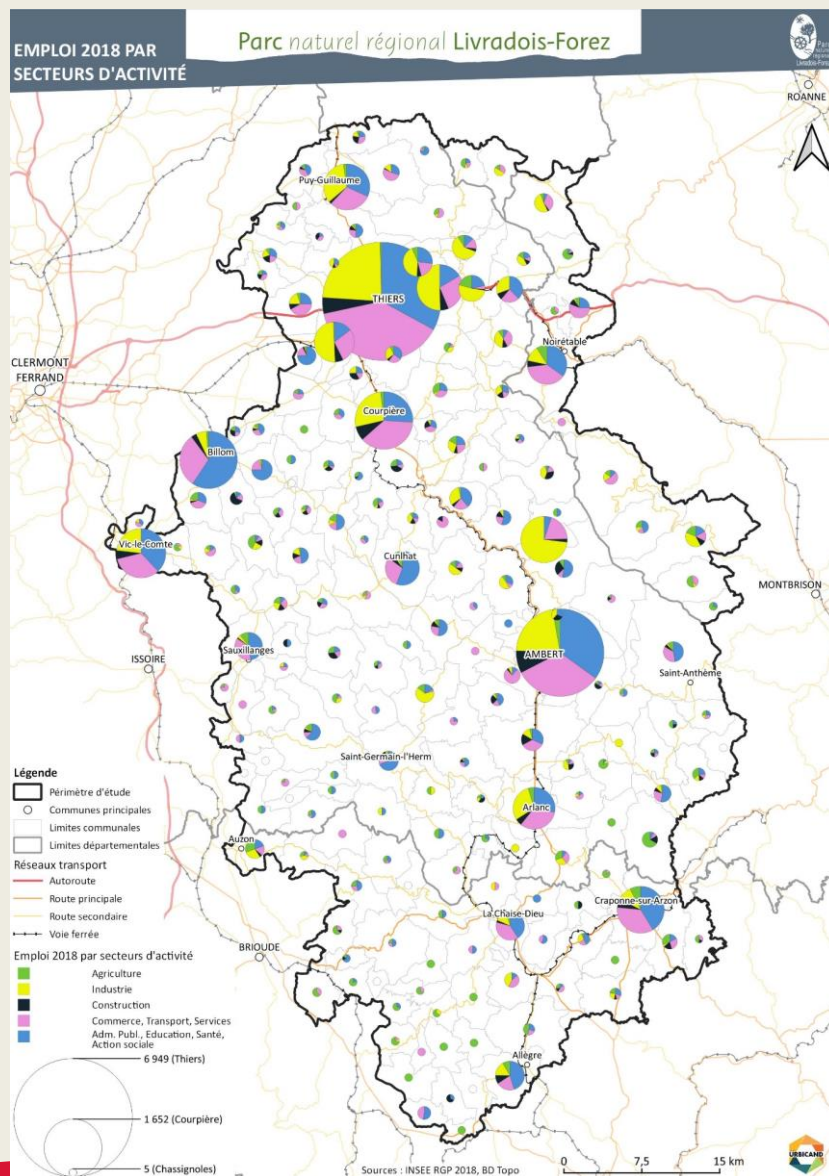




Activité économique & Emploi

Caractéristiques

- Deux principaux bassins d'emploi (Thiers et Ambert), **relativement fragiles** (emploi en baisse)
- Des **moteurs économiques** forts : industrie, service publique, commerce
- Un tissu dense de TPE-PME, et quelques « grands » employeurs qui pèsent lourd dans l'emploi local
- Une **résidentialisation** croissante du territoire, en particulier dans l'aire urbaine de Clermont-Ferrand
- Des **actions pour accompagner le développement et la création d'entreprise** : Réseau Entreprendre, territoire zéro chômeurs, marketing territorial...



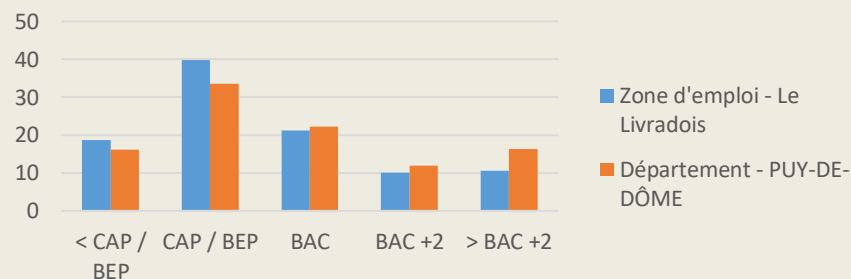


Activité économique & Emploi

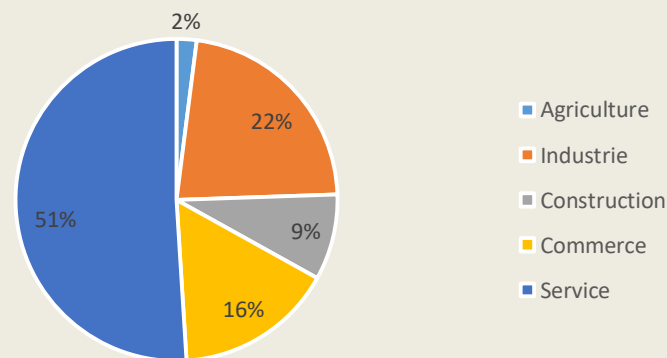
Problématiques

- Une **faible attractivité** du territoire pour les entreprises et pour certains profils de travailleurs – difficulté à faire venir des jeunes sur le territoire (stages, alternance...)
- Des **difficultés de recrutement** et un « décalage » entre population active et besoins des entreprises
- Une **problématique de transmission** avec le vieillissement et la diminution de la transmission familiale
- Une problématique de **transition vers un nouveau modèle économique** : transition écologique et sociale, nouvelles attentes des salariés... Menace ET opportunité
- Des interrogations sur l'avenir : réindustrialisation, ZAN

Niveau de formation des demandeurs d'emplois en décembre 2021



Répartition des recrutements par secteur d'activité, en 2021

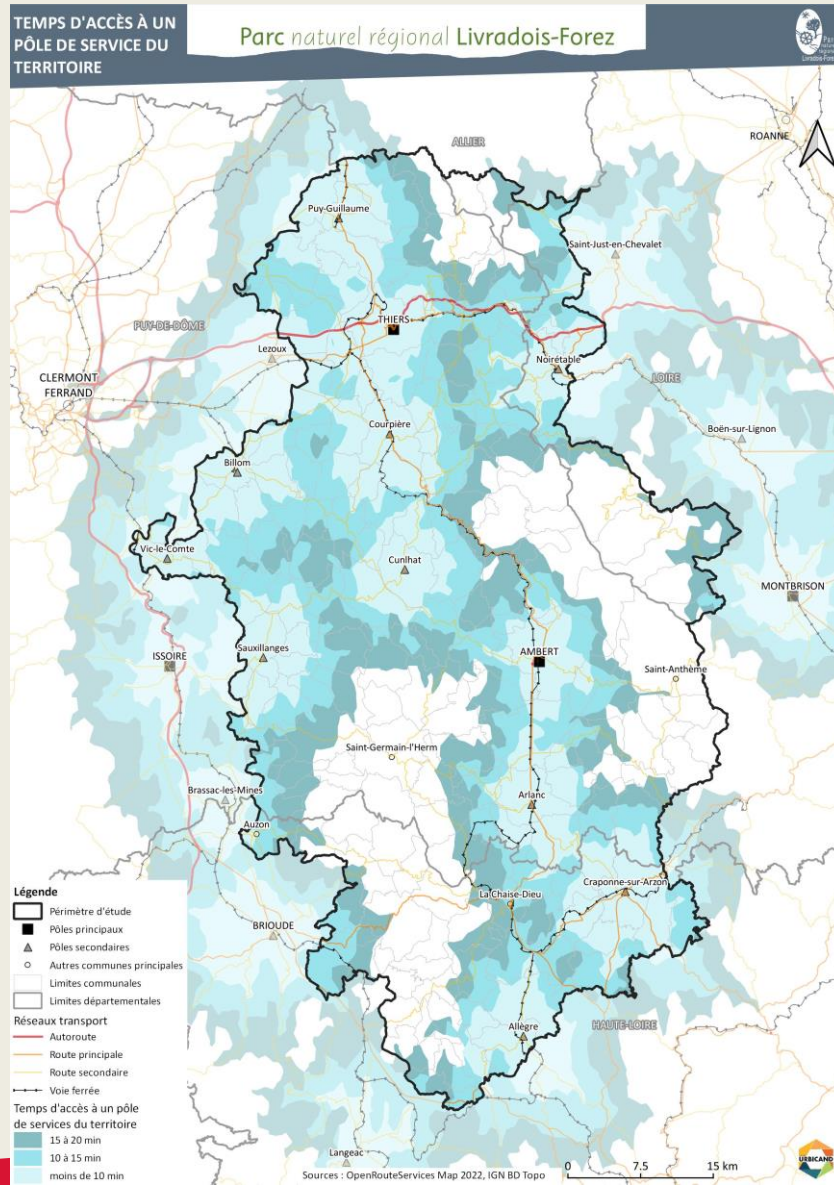
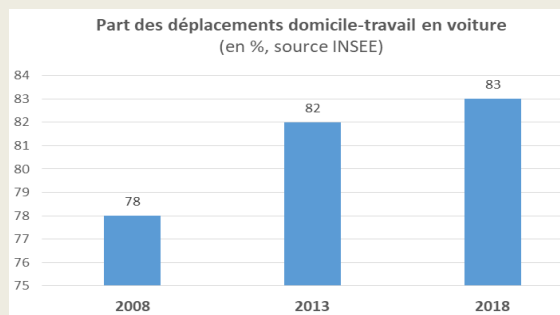




Organisation des services et des mobilités

Caractéristiques

- Une **couverture territoriale** en services (& commerces) **indispensable** au bon fonctionnement du territoire
 - 2 pôles majeurs Thiers et Ambert
 - 1 maillage de pôles de proximité
- Des « **zones grises** » qui interrogent en particulier dans le Haut Livradois et le Haut-Forez
- Des **outils de mobilité réduits**, avec une offre ferrée qui s'étiole, quelques lignes routières, des pratiques vélo peu développées => **dépendance forte et croissante à la voiture individuelle**
- Un atout par rapport à la couverture numérique, de qualité

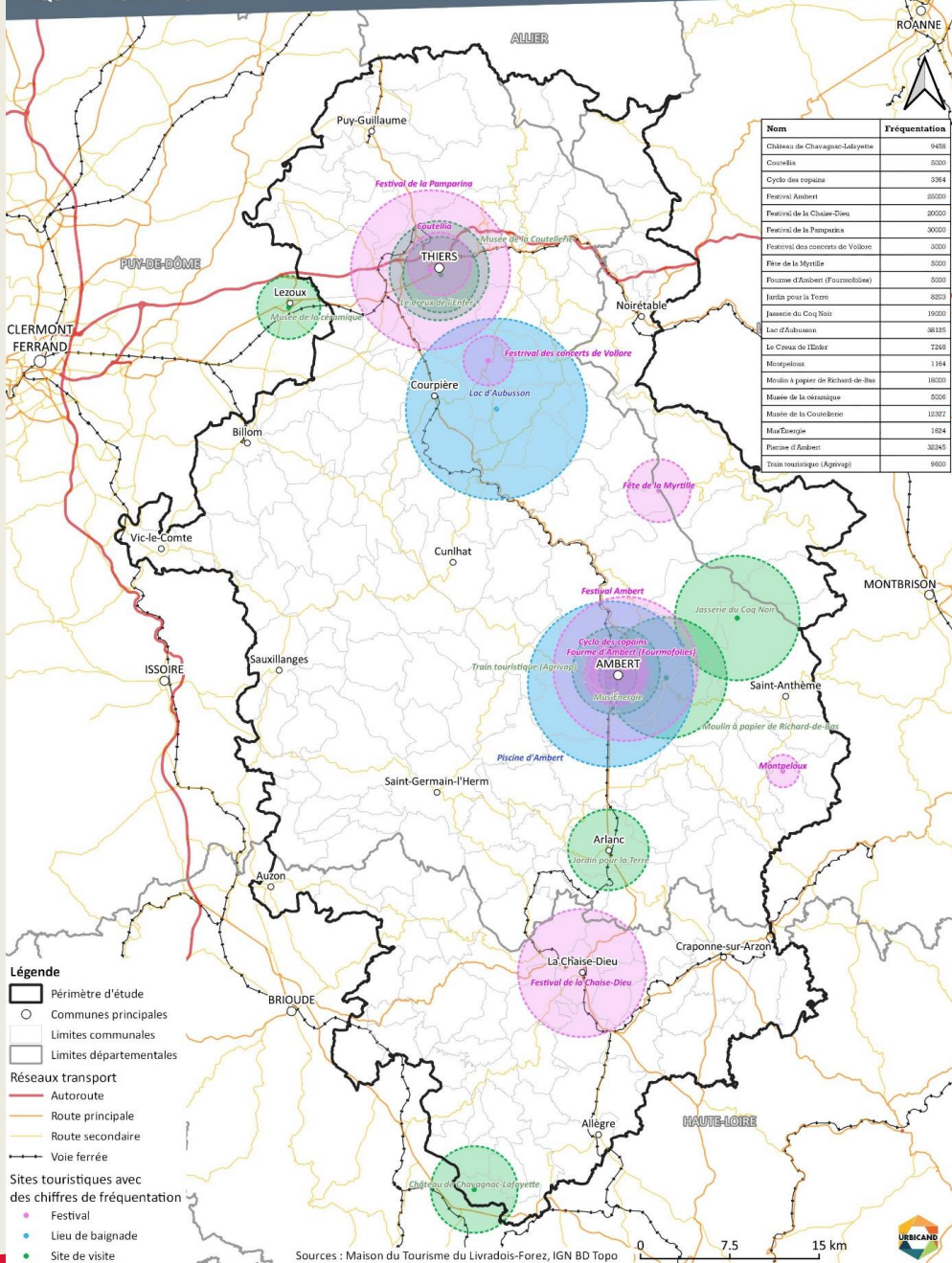




Tourisme et loisirs

Caractéristiques

- Une **attractivité « de proximité »** - un territoire reconnu localement
- Un **positionnement en marge des grands flux touristiques** régionaux – importance du tourisme de passage
- Des **atouts à valoriser** : patrimoines, évènementiel, route des métiers, activités de pleine nature, tourisme durable, itinérance...
- Une **offre d'hébergement et de restauration peu étoffée**, et fragile (transmission, rentabilité...)
- Un **poids important des résidences secondaires** dans l'économie locale (touristique et commerciale)

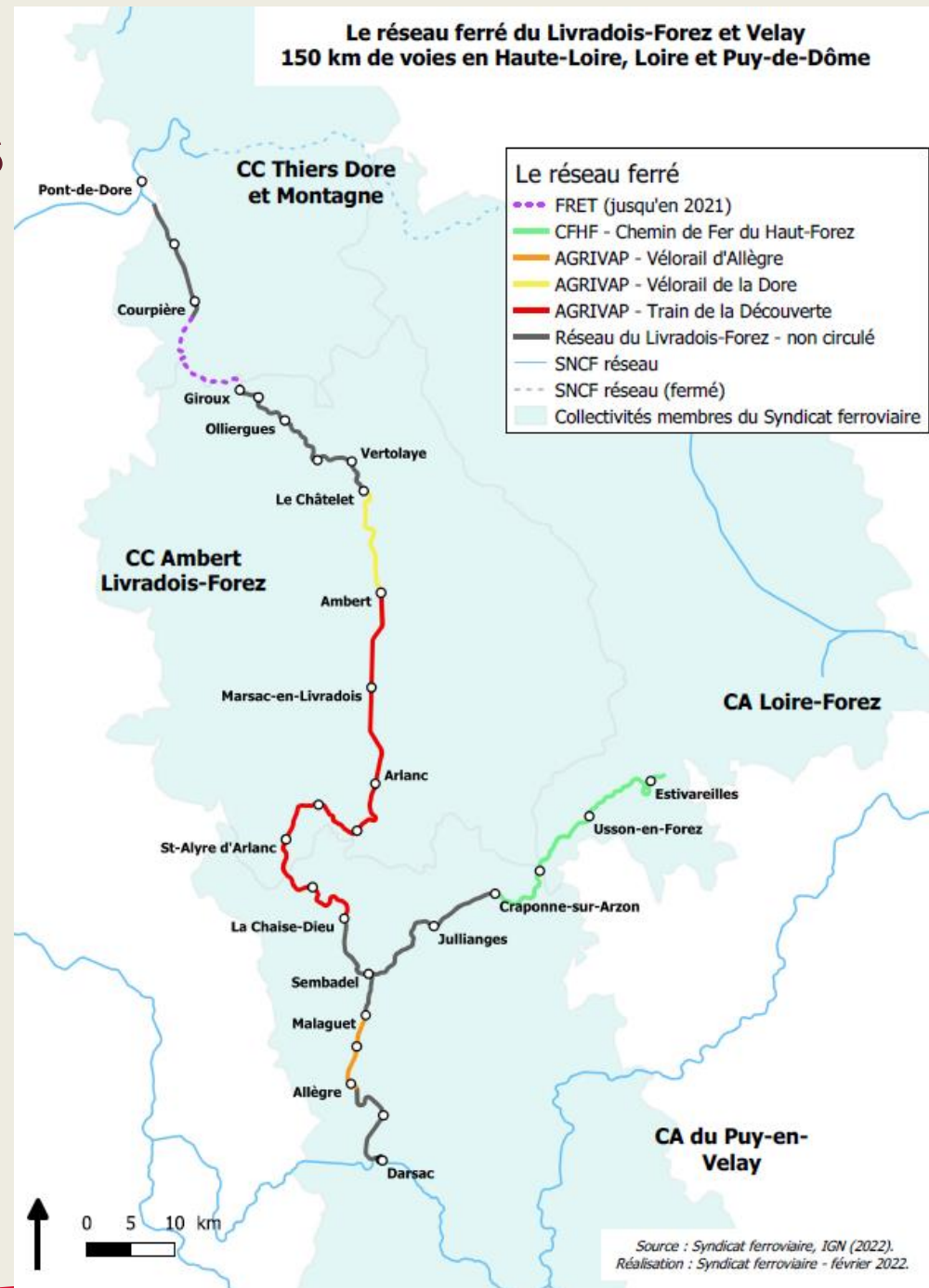




Tourisme et loisirs

Problématiques

- Un **déficit de vision globale sur la structuration de l'offre à l'échelle du Parc** : positionnement, organisation de l'offre et des moyens associés
- Un **besoin de développer les mobilités alternatives** pour un tourisme et des loisirs plus durables
- Des **questions à poser autour de la réorganisation des pratiques** à l'échelle nationale :
 - Positionnement « marketing »
 - Avenir des équipements de la Route des Métiers
 - Maîtrise des impacts sur les milieux naturels
 - Gestion des conflits d'usage (rando, VTM, exploitants...)
 - Stratégie hébergement / restauration





Développement culturel

les caractéristiques

Des pratiques culturelles bien développées grâce à la montée en compétences des EPCI dans ce domaine

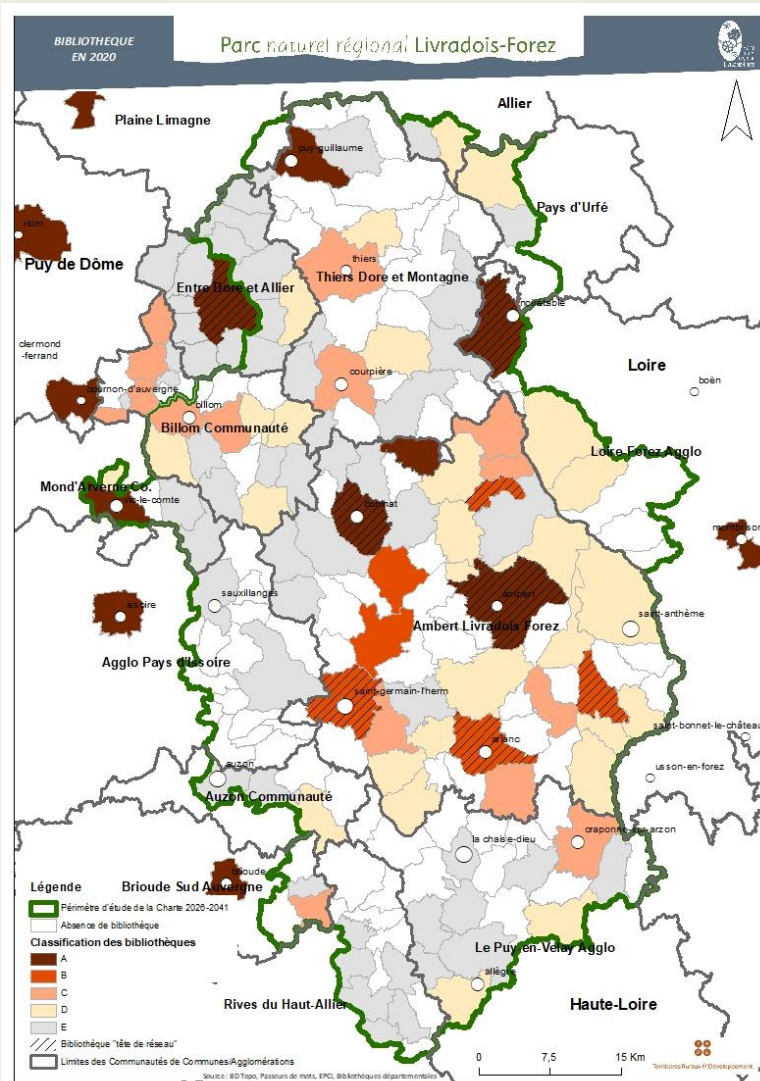
- Plus d'une centaine d'équipements de lecture publique et le réseau « Passeurs de mots »
- Une offre « cinéma » très développée (4 cinémas « fixes » et un cinéma itinérant « Ciné Parc »)
- Un enseignement musical bien développé
- 80% des EPCI engagés dans l'Éducation Artistique et Culturelle ou sur le point de l'être

Une programmation culturelle riche et diversifiée

- Plusieurs festivals d'importance et des événements socio-culturels valorisant les savoir-faire locaux
- Des programmations portées par les EPCI

Des équipements de diffusion culturelle bien répartis sur le territoire et proposant une offre diversifiée

De nombreux acteurs engagés en faveur du développement culturel (EPCI, communes, associations, bénévoles) mais plus le SM PNR depuis 2011

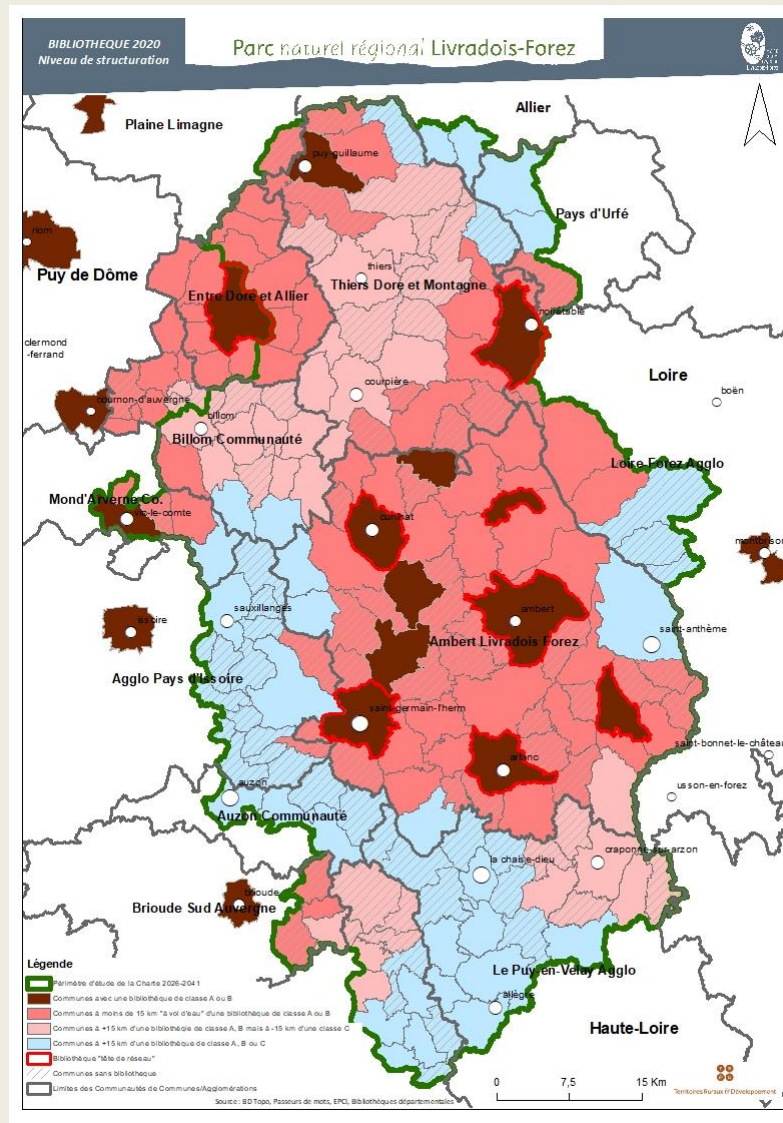




Développement culturel

les problématiques

- La connaissance des pratiques des habitants et des acteurs culturels existants est insuffisante
- Le contexte budgétaire contraint des EPCI pourrait remettre en cause l'offre culturelle de qualité de certains secteurs
- Dans d'autres secteurs du territoire, l'offre culturelle n'est pas encore suffisamment « de qualité, maillée et mise en réseau » (tout particulièrement sur les franges Ouest et Sud)
- Le positionnement, l'organisation et les moyens des « réseaux culturels du Parc » (Ciné Parc et Passeurs de Mots) sont à requestionner compte-tenu de la montée en compétences des EPCI
- Les dynamiques publiques, professionnelles et associatives sont très développées (diversité d'acteurs et multitude d'initiatives). Elles méritent d'être soutenues, coordonnées, mutualisées aux différentes échelles (communes et EPCI, inter-EPCI, échelle PNR, PNR et Hors –PNR)





Education # un outil sous-employé ?

- Rôle majeur du SM PNR LF dans l'offre éducative du territoire, mais complétée par d'autres acteurs (dont EPCI)
- Une offre éducative essentiellement ciblée sur le jeune public, et orientée sur les sujets « biodiversité »
- Une bonne dynamique des réseaux d'éducation pour le jeune public (sur les pas de Gaspard – 15 structures)
- Une offre d'éducation/sensibilisation/formation à destination du grand public et des élus, plutôt limitée
- Des liens entre éducation et culture insuffisamment développés
- Éducation : un outil insuffisamment déployé pour la mise en œuvre de la charte ?



Parc naturel régional Livradois-Forez

MON VOISIN PAYSAN

La Gazette 2020-21

Le projet fédérateur

À travers son projet éducatif et pédagogique, le PNR LF souhaite se donner davantage de visibilité aux établissements scolaires situés dans le territoire du Livradois-Forez en proposant des ateliers pédagogiques.

Depuis 2017, le projet « Mon Voisin Paysan » permet de sensibiliser les enfants, et aussi parents et les habitants aux enjeux de l'agriculture et aux thèmes qui lui sont liés. Le thème global de l'agriculture est traité sous différents axes : agriculture et biodiversité, agriculture et paysages, agriculture et alimentation, agriculture et énergie, agriculture et culture, agriculture et énergie, agriculture et culture...



Les chiffres de cette année riche en découverte

- 300 jeunes citoyens de demain,
- 20 ateliers participatifs et ateliers d'expérimentation,
- 20 animations pour les accompagnateurs,
- 20 ateliers qui ont eu lieu dans les fermes,
- 100 demi-journées d'animation,
- 10 axes thématiques.

Une nouvelle forme de valorisation

Comme retour de l'association à l'origine de grandes journées d'échange hebdomadaires, nous avons pu et voulu créer une nouvelle forme de valorisation pour l'ensemble des acteurs du territoire.

Voilà donc les intervenants des classes qui ont participé au projet Mon Voisin Paysan 2020-2021.



Parc naturel régional Livradois-Forez

Projet éducatif 2021-2025

« Auprès de nos arbres en Livradois-Forez »



La Région Auvergne-Rhône-Alpes



Académie Clermont-Ferrand



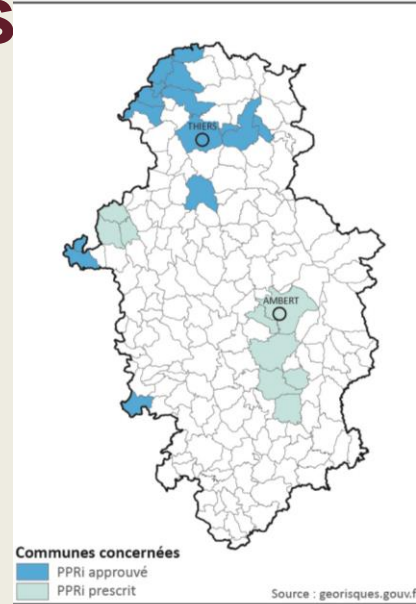


Risques et nuisances

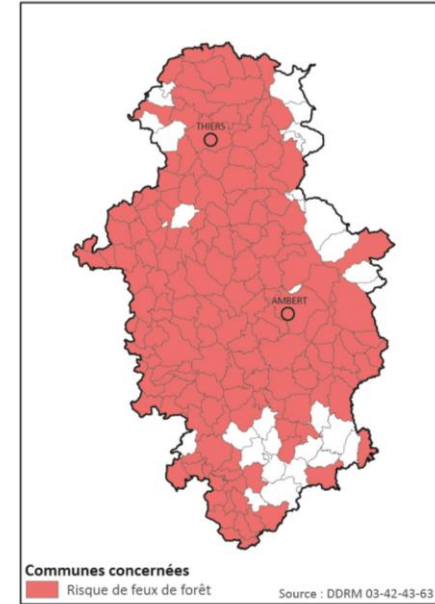
Une exposition modérée aux risques naturels

- Des risques d'inondation dans la plaine alluviale de l'Allier, la basse vallée de la Dore, la plaine d'Ambert et la vallée de la Durolle → 5 PPRI et 2 PPRI en cours concernant 24 communes
- Des risques liés aux mouvements de terrain (glissements, éboulement, retrait/gonflement des argiles)
- Des risques d'exposition au radon (catégorie 3)
- Des risques d'incendie présents et qui pourraient augmenter
- Un risque sismique modéré

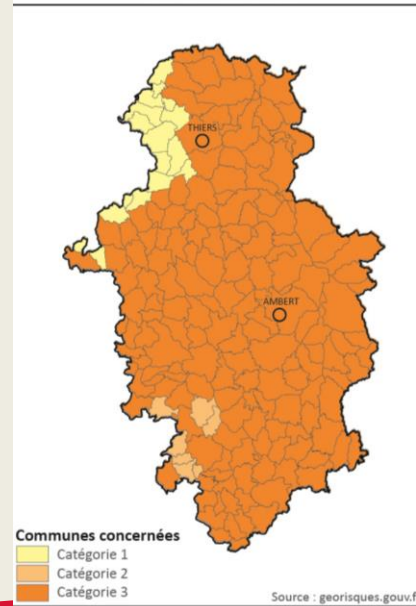
PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES INONDATION



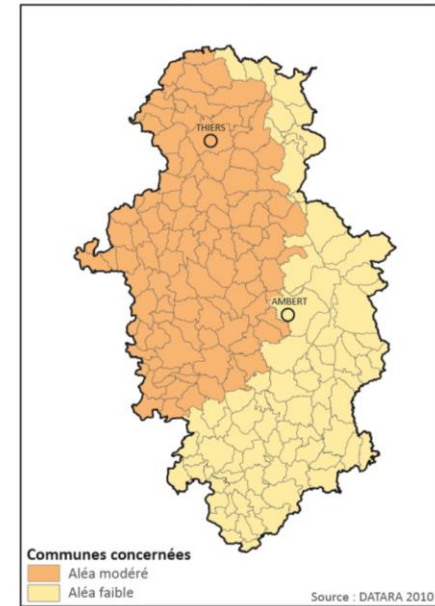
RISQUE DE FEUX DE FORÊT



POTENTIEL RADON



ALÉA SISMIQUE



Risques et nuisances # les caractéristiques

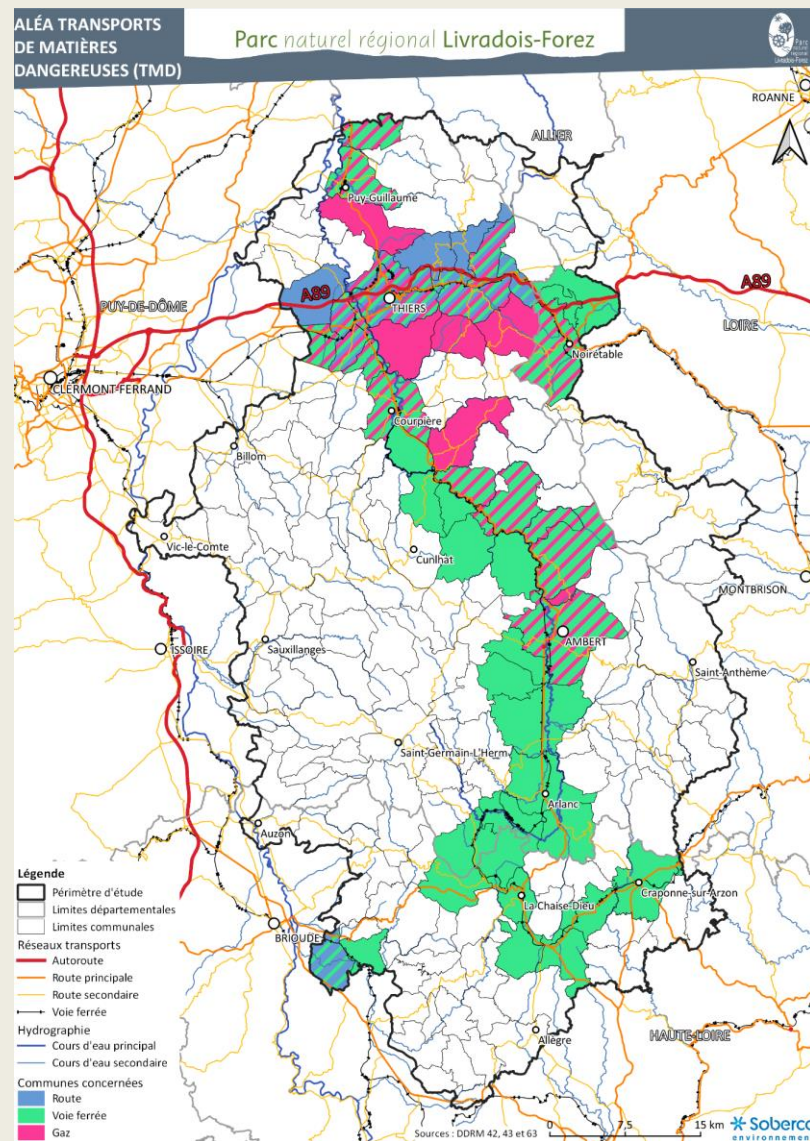
Des risques technologiques ponctuellement présents

- 2 ICPE dont le site seveso seuil haut Euroapi à Vertolaye
- Des risques liés au transport de matières dangereuses (route, gaz) sur les axes A89 et RD906
- Un risque lié à la rupture de barrage dans le val d'Allier
- Un risque minier sur 6 communes en lien avec les anciennes mines de plomb argentifère et d'uranium
- De nombreux anciens sites industriels à l'origine de pollutions des sols (50 sites autour de Thiers, Ambert, Courpière)

Ambiance acoustique et qualité de l'air

Quelques axes routiers pouvant générer dans les traversées urbaines (Thiers, Peschadoires, Courpière, Ambert) des expositions à des nuisances acoustiques et des pollutions atmosphériques

Une exposition à l'ozone plus importante dans les secteurs ruraux et des polluants atmosphériques en lien avec l'activité industrielle et le chauffage domestique.





Coopération

Coopération locale

- Une évolution majeure de la structuration du territoire (EPCI) depuis 2012
 - Des **coopérations locales « à deux vitesses »** avec les EPCI dans le Parc et les EPCI à moitié / peu dans le Parc
 - Des coopérations à géométrie variable, avec une **problématique de lisibilité / compréhension par les acteurs**
- ⇒ **Besoin de reposer le cadre de la coopération communes – EPCI – SMPNR**, en reposant bien le rôle, les missions et les compétences (à la carte) du SMPNR
- ⇒ **Besoin de repenser la coopération** au regard des enjeux de territoire et non de structures

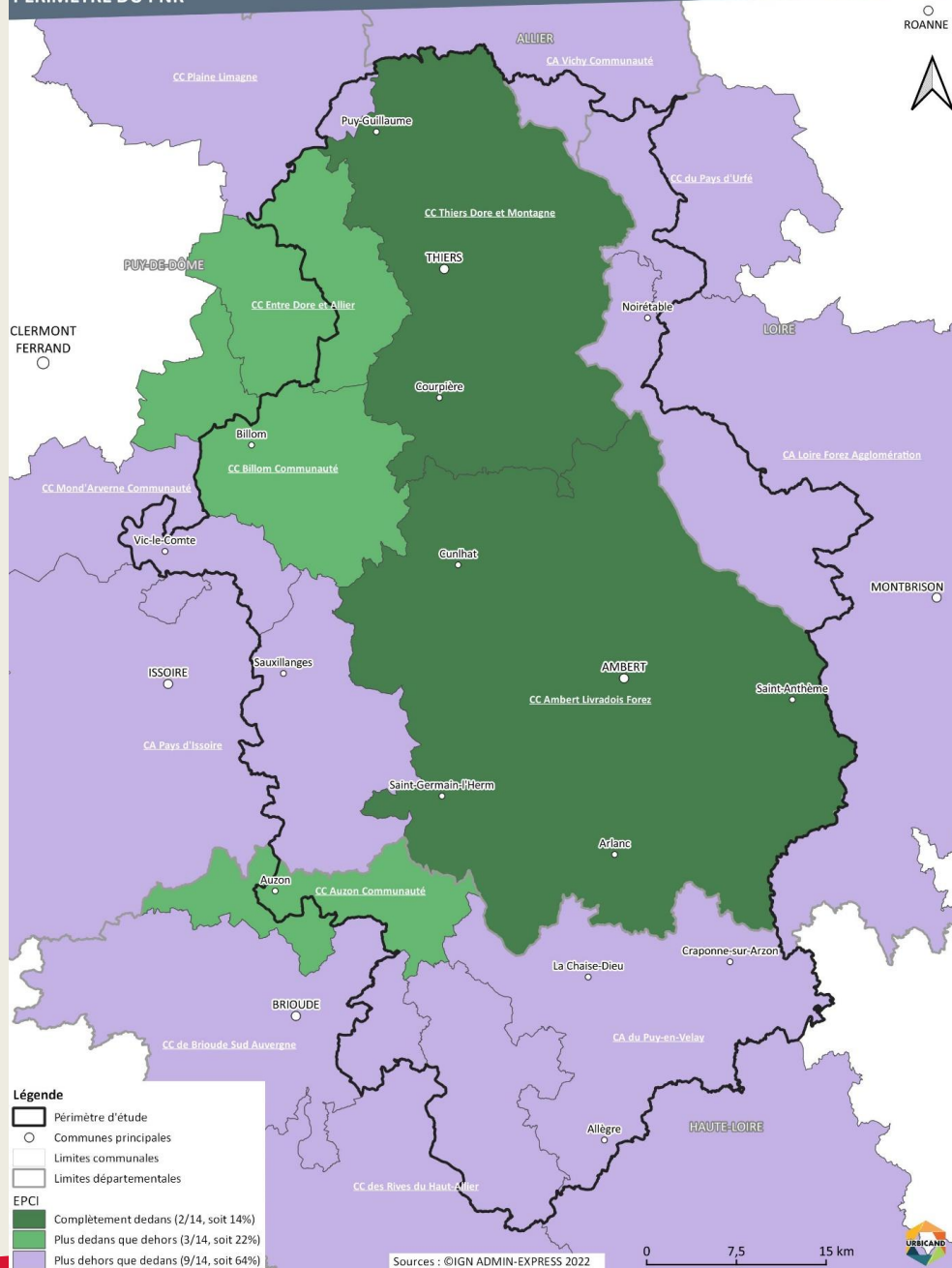


SUPERPOSITION DES
EPCI EN 2022 AVEC LE
PÉRIMÈTRE DU PNR

Parc naturel régional Livradois-Forez



ROANNE



Séquence 3

Cadre de vie et organisation territoriale



Echanges



Temps 3

Transversalités et interactions



Transversalités



Une ressource en eau plus rare entraînant des conflits d'usage plus marqués



Effets sanitaires (canicule, maladie ...), exposition aux risques



Des impacts sur l'agriculture et l'élevage (rendement, pousse de l'herbe)



CHANGEMENT CLIMATIQUE
CRISE ÉNERGÉTIQUE



Inconfort thermique et îlot de chaleur urbain



Des forêts fragilisées (déperissement, ravageurs, ...)



Une biodiversité impactée (déplacement des espèces, érosion)



Transversalités



Accès à la culture



Accès aux soins et aux services publics



Accès à une alimentation saine



PRÉCARITÉ SOCIALE



Accès à l'emploi et aux compétences



Accès à la mobilité



Accès au logement
(qualité, coût, précarité
énergétique ...)





Interactions



Intensification/évolution
des pratiques agricoles



Changement climatique



Urbanisation,
artificialisation

BIODIVERSITE



Gestion de la forêt
(coupe, dépérissement,
renouvellement)



Développement des ENR
au sol



Pollutions, dégradations
des ressources





Interactions



Evolution/gestion de la forêt : dépérissement, coupe rase, replantation ...



Développement des ENR : éolien, centrale PV ...



PAYSAGES



Evolution/gestion des espaces agricoles : agrandissements, changements de cultures...



Evolutions de l'urbanisation : lotissements & ZAE, dégradation du bâti ancien, vacance...





Interactions



Politiques culturelles /
d'éducation
hétérogènes entre
EPCI



PATRIMOINES
ARCHITECTURAUX ET
CULTURELS



Politiques de
densification et de
reconquête de la
vacance



Fréquentations
touristiques en baisse
dans les équipements de
la Route des Métiers



Fragilité des filières
constructives
traditionnelles



Clôture de la journée



Que retenez-vous de la journée ?



Prochaines étapes

ETUDES PREALABLES

- Transmission du diagnostic V2 autour du 20 juillet
- Retours éventuels d'ici le 30 septembre

- Prochain COTEC : le 15 septembre
 - *Synthèse diagnostic et évaluation*
 - *Retours sur les documents*
 - *Retours sur les ateliers territoriaux*
 - *Préparation du COPIL d'octobre*

PROJET STRATÉGIQUE

- *A venir : Elaboration du projet stratégique entre octobre et mars*



Parc naturel régional Livradois-Forez

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE
LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



ET DE L'UNION EUROPÉENNE DANS LE CADRE
DU PROGRAMME LEADER 2014-2022

